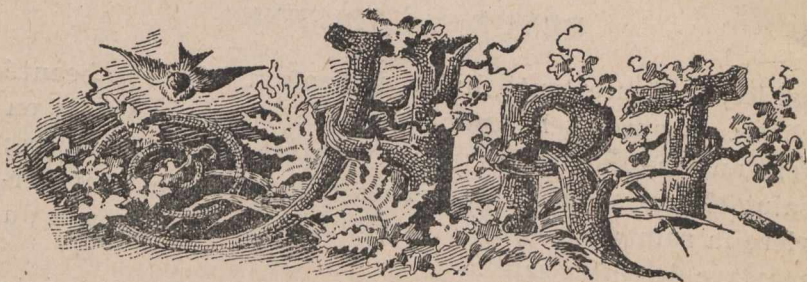


ΑΟΥΤ.—1902.

6



Ste-Catherine portée par les anges, par H. Mülicke.



SAINTE CATHERINE D'ALEXANDRIE



Et toutes les saintes, à l'exception peut-être de sainte Marie-Madeleine, sainte Catherine d'Alexandrie est la plus populaire (1), celle qui le plus souvent a inspiré le pinceau des artistes. Il serait excessivement intéressant de parcourir la légende de cette sainte et de s'arrêter à considérer les chefs-d'œuvre qu'elle a inspirés aux artistes.

Malheureusement l'espace qui m'est alloué ne le permet pas. Cependant je ne puis me résigner à passer sous silence l'admirable tableau du Corrège, au musée du Louvre, représentant le *mariage mystique de sainte Catherine avec le Christ*: la dignité et la sollicitude maternelle de la Vierge, qui, l'enfant sur ses genoux, tient la main de la sainte au doigt de laquelle l'enfant Jésus passe l'anneau des épou-

(1) Nous en savons quelque chose au Canada où sa fête ne passe jamais inaperçue.

sailles, la figure toute divine de l'enfant Jésus, la beauté chaste et pure et la gracieuse humilité de la sainte, en font un des tableaux les plus attrayants que je connaisse; saint Sébastien avec ses flèches à la main se tient derrière la sainte, et, dans le lointain, on voit les scènes du martyre des deux saints.

La légende rapporte qu'après le décapitation de sainte Catherine les anges transportèrent son corps au delà du désert et de la mer Rouge, pour le déposer sur le sommet du mont Sinai. Là, il fut mis dans un sarcophage en marbre, et au huitième siècle, un monastère fut bâti au-dessus de l'endroit où était le tombeau. Aujourd'hui encore on y vénère cette insigne relique.

C'est cette translation du corps de la vierge qu'Henri Mücke a voulu nous montrer dans le tableau dont nous avons une reproduction sous les yeux. Il existe une belle fresque de Bernardino Luini, au musée Brera, à Milan, où l'on voit trois anges planant au-dessus du sarcophage où ils vont déposer leur précieux fardeau, mais je ne sais si je ne préfère pas ce tableau de Mücke, dont le gracieux endoiment de l'envolé du groupe est si admirablement rendu.

Henri Mücke, de Breslau, fut élève de Shadow. C'est un des peintres qui font le plus d'honneur à cette école de Dusseldorf, qui brilla d'un si vif éclat, pendant la première moitié du siècle dernier. Il a peint des fresques au château du comte Spée, à Heltorf, près de Dusseldorf, qui, pour l'éclat du coloris, ne peuvent se comparer qu'à celles du Tinturicchio dans la cathédrale de Sienne.

Alphonse Leclair.

CHARLES LESIEUR ET LA FONDATION D'YAMACHICHE

AVANT - PROPOS

Un ancien paroissien d'Yamachiche, présent aux fêtes du bi-centenaire de la fondation de cette paroisse, le 26 juin dernier, m'écrit, à la date de 2 juillet: "J'ai éprouvé une grande joie en revoyant la vieille paroisse natale. La messe, la bénédiction du monument Bellemare, le banquet, tout a été charmant et me rappelait les belles années de jeunesse passées là. De toute la fête il s'est dégagé un courant d'opinion qui tend à proclamer les trois frères Gélinas fondateurs de la paroisse d'Yamachiche. Ce courant nouveau, assurément très louable, est-il bien conforme à la vérité historique? Pour moi, tout en faisant une large part à la famille Gélinas, dans cette fondation, il m'avait toujours semblé que les véritables fondateurs de Yamachiche étaient les deux frères Charles et Julien Lesieur. Vous appartenez à la famille Lesieur, puisque la famille Desaulniers n'est qu'un rameau de cette grande famille, et, par vos études généalogiques et autres, sur le passé de notre paroisse natale, vous devez être en mesure de me renseigner d'une manière certaine à ce sujet. Dans *l'Histoire d'Yamachiche*, par M. le chanoine Napoléon Caron, curé actuel de Maskinongé, histoire que j'ai lue avec infiniment de plaisir, on semble prôner l'idée que le fondateur d'Yamachiche est bien Charles Lesieur. Qui croire, maintenant?"

C'est dans le but de répondre à cette demande que le présent écrit est publié. Dans un travail de longue halei-

ne, très documenté, M. Raphaël Bellemare, de Montréal, a eu principalement en vue d'honorer la mémoire de ses ancêtres, les trois frères Etienne, Jean-Baptiste et Pierre Gélinas, premiers défricheurs de la petite rivière d'Yamachiche. Mais, il n'a pas eu l'intention, évidemment, de les présenter comme les principaux fondateurs de la paroisse. Le superbe ouvrage: *Les Bases de l'Histoire d'Yamachiche*, par M. Raphaël Bellemare, a été écrit dans une pensée toute patriotique et qui fait assurément grand honneur à son auteur: honorer la mémoire des hardis colons qui, les premiers, ont défriché le sol d'Yamachiche. Par le livre de M. Bellemare on voit l'œuvre admirable et tout à fait méritoire des trois frères Gélinas. Il restait à faire connaître la part non moins méritoire des frères Charles et Julien Lesieur, en rapport avec les premiers défrichements faits dans cet endroit de la paroisse, au commencement de l'avant-dernier siècle. Le présent écrit a surtout cet objet en vue.

CHAPITRE PREMIER

LES LESIEUR ET LES GÉLINAS.

Il a été écrit maints travaux historiques sur la paroisse d'Yamachiche. Outre *l'Histoire d'Yamachiche*, par M. le chanoine Caron, et les nombreux articles de revues et de journaux publiés par M. Benjamin Sulte, l'historien du pays de "Trois-Rivières et ses environs," tout dernièrement M. Raphaël Bellemare, de Montréal, a mis au jour un travail de longue haleine, bien nourri de documents précieux, qu'il a modestement intitulé: *Les Bases de l'Histoire d'Yamachiche*. L'idée d'entreprendre ce dernier travail était louable et la mettre à exécution, non moins admirable dans toute la force du mot. Qu'il suffise de men-

tionner le fait que cette précieuse étude historique est sortie de la plume encore alerte d'un jeune vieillard de quatre-vingt-deux ans!

Grâce au livre de M. Bellemare, pas un seul écrivain sérieux, à l'avenir, ne pourra écrire sur la fondation d'Yamachiche sans faire une part très large aux trois frères Gélinas. Mais la même histoire ne saurait être traitée d'une manière impartiale et complète sans mêler intimement à ces trois noms illustres ceux des deux frères Charles et Julien Lesieur. Il conviendrait même d'y associer Augustin, Jean-Baptiste, Joseph et Antoine Lesieur, les autres frères de Charles, sans oublier Pierre Héroux-Bourgainville, Mathieu Milette, Charles Vacher-Lacerte et Jacques Blais. Voilà, bien certainement, les douze pionniers fondateurs de la paroisse d'Yamachiche. Tout bon patriote et tout enfant bien né d'Yamachiche, doit s'incliner devant ces douze noms dont la mémoire mérite de rester toujours vivace dans le cœur des habitants de cette partie du pays.

Des noms qui précèdent, retranchez, ou même cherchez à refouler dans l'ombre, ceux de Charles et Julien Lesieur, et vous ne pourrez faire acte d'historien véridique et impartial. On peut aller encore plus loin et préciser davantage, sans s'éloigner de la plus stricte vérité: Charles et Julien Lesieur, plus même que les trois frères Gélinas, méritent le titre de fondateurs. En effet, ce furent eux qui, les premiers, conçurent l'idée de venir résider à Yamachiche, et, les premiers également, ils y achetèrent des terrains considérables qu'ils se hâtèrent de commencer à défricher. La suite de cet écrit établira ces deux avancés d'une façon claire et aussi certaine que l'existence du soleil en plein midi.

La paroisse d'Yamachiche est l'une des plus anciennes de la province de Québec, puisque l'on vient, au mois de juin dernier, de chômer bruyamment son bi-centenaire de

fondation. Par un hasard singulier, la date même de cette fête a été particulièrement bien choisie. C'est en 1702, en effet, il y a juste deux cents ans, que la première concession de terrain a été faite en cette localité. Bien avant cette année-là il avait cependant été fait, à plusieurs personnes, des achats ou donations de terrain. Mais, comme il n'est pas en preuve que les acquéreurs aient fait acte de vrais défricheurs, il est inutile d'en faire mention. La vente de la moitié, plus sept arpents, du fief de Grosbois par M. de Boucherville à ses petits-neveux, Charles et Julien Lesieur, ouvre réellement l'ère de la colonisation véritable à Yamachiche, en 1702. C'est donc de cette année-là qu'il convient de faire dater la fondation de la paroisse. Et l'on peut ajouter, sans blesser en rien la vérité historique, qu'en achetant leur partie de seigneurie, les frères Lesieur étaient bien décidés à venir résider là, projet qu'ils n'ont pas manqué, au reste, de mettre à exécution, puisqu'on retrace leur présence à Yamachiche, et cela d'une manière indiscutable, dès l'automne de 1704, précisément à la même époque qu'on y retrace aussi celle des trois frères Gélinas. Les documents publics établissent la résidence des Lesieur et des Gélinas en même temps, à Yamachiche, ainsi que cela va être démontrée d'une façon aussi claire que l'eau de roche.

Voici la copie exacte de l'acte de vente de M. de Boucherville à Charles et Julien Lesieur, en date du premier juillet 1702:

“ Par devant Marien Taillandier, notaire de la terre et seigneurie de Boucherville, sousigné et témoins enfin nommés furent présents : Pierre Boucher, escuyer, seigneur de Boucherville et de Grosbois, et Jeanne Crevier sa femme de luy suffisamment autorisée pour le fait des présentes, lesquels ont volontairement reconnu et confessé, reconnaissent et consentent avoir vendu, quitté, cédé et transporté et délaissé par les présentes, du tout, dès maintenant et à toujours, promis et promet garantir de tous troubles, hypothèques et autre empêchement généralement quelconque, au sieur Charles Le Sieur et Julien Le Sieur, frères demeurant à Batisquant, présent et acceptant, preneurs et retenant au dit titre pour eux, leurs hoirs ou ayans cause, une part de seigneurie, scise à la rivière Ouamachiche, de la contenance de trois cart de lieue et sept arpents de front sur deux lieues de profondeur, à commencer à sept arpents au-dessus

de la dite rivière Augmachiche, et trois carts de lieue au-dessous, et au même rumb de vent et mêmes lignes que les terres des seigneurs d'alentour suivront, aux charges, clauses et conditions qui sont portées au contrat d'acquisition que mon dit sieur Boucher a eu de M. Talon, intendant pour sa Majesté, en date du troisième novembre mil six cent soixante douze, que mon dit sieur Boucher leur met entre les mains, et autres pièces qu'ils ont reçu; mon dit Sieur et Damoiselle Boucher mettent les dits acquéreurs du tout en son lieu et place et de la même manière qu'il tient le dit fief du Roy, aux mêmes foy et hommage portés au dit Contrat, sans rien réserver ny retenir aucune chose de lesser le dit sieur Nicolas Gatineau jouir d'une concession que mon dit sieur Boucher a donné au dit Gatineau dans la dite terre, suivant son contrat d'acquisition passé par devant le dit notaire, en date du douzième septembre mil six cent quatre vingt dix neuf, qui est de douze arpents de terre sur quarante deux de profondeur, en arrière-fief, outre une rente de quatre minots de bled de rente et autres droits, que les dits acquéreurs, comme il faisait cy devant de mon dit sieur Boucher.

“ Cette vente, cession, transport faits aux clauses cy-dessus et en outre, moyennant le prix et somme de huit cents livres, monnaie de ce pays que les dits acquéreurs ont payé contant au dit sieur Boucher, chacun quatre cents livres que mon dit sieur Boucher a reçu, présents le dit notaire et témoins, dont il les acquitte et tous autres, au moyen de quoy ils pourront jouir de la dite seigneurie pleinement et paisiblement, eux, leurs hoirs à perpétuité de ce jour et à l'avenir comme bon leur semblera, au moyen des présentes. Car ainsi a été convenu entre les dites parties, dont, etc : fait et passé au dit Boucherville, en la maison seigneuriale du dit Boucherville, l'an mil sept cent deux, le premier jour de juillet après-midi, en présence de Jean Labourhis, menuisier, et Pierre Barrau demeurant au dit Boucherville, témoins soussignés avec les dites parties et notaire suivant l'ordonnance.

(Signé) Charles LeSieur, Julien LeSieur, Jeanne Crevier, P. Barrau, Jean Labourhis, Taillandier, notaire.”

Nous voilà donc avec un document précieux, dont l'authenticité ne peut être mise en doute et par lequel on constate que Charles et Julien Lesieur ont acquis des terrains à Yamachiche, sur les bords de la grande rivière, quatre années avant les titres de concessions aux trois frères Gélinas. Comme il y a deux cents ans que ce fait s'est produit il est bon d'en tenir un compte fidèle afin de prévenir toute erreur. Maintenant, en 1701 et 1702, Charles et Julien Lesieur résidaient encore à Batiscan, puisque Charles Lesieur y fait inhumer un jeune enfant, Charles, l'aîné de ses fils. Julien Lesieur, son frère, continue de vivre à Batiscan jusqu'à l'automne de 1707, et, ce n'est qu'après novembre de cette année-là qu'il vient se fixer sur ses terres, à Yamachiche. Quant au seigneur

Charles Lesieur, il n'y a pas le moindre doute qu'il vint à Yamachiche, dès les années 1702 et 1703. Comme aucun document public ne constate la présence, à Yamachiche, des frères Lesieur et Gélinas en 1703, bien qu'il soit certain qu'ils y tenaient feu et lieu, force est donc de recourir aux registres paroissiaux pour établir ce point d'histoire d'une façon concluante.

L'extrait de baptême d'Etienne Gélinas, le 19 octobre 1704 à Yamachiche, cité par M. Bellemare, établit clairement que c'est là le premier enfant né à Yamachiche. Un autre extrait de baptême aussi fait à Yamachiche, consigné dans les registres conservés à Trois-Rivières, établit également que le second enfant né à Yamachiche est bel et bien une fille de Charles Lesieur. En effet, c'est le 1er novembre 1704, à *Yamachiche*, que Marie-Françoise Lesieur fut baptisée. Dans son travail M. Bellemare entretient des doutes sur l'authenticité de ce baptême *machichoïis*. Tout récemment, de minutieuses recherches faites dans les registres de Trois-Rivières, permettent d'affirmer que le doute n'est plus possible à ce sujet. Voici, textuellement, cet extrait de baptême:

Françoise
Lesieur,
de la Grande
Rivière
Yamachiche

Ce jourd'hui le 4 mai, moi soussigné, ai supplée les cérémonies du baptême à Marie-Françoise Lesieur, née le premier jour de novembre, fille de *Pierre* Lesieur et de Marie-Charlotte Rivar, le parrain a été Louis Fafard, la marraine Françoise Beaudry. En foi de quoi j'ai signé les jour et an que dessus. (Signé) Louis Fafard, Françoise Beaudry, Fr Bertin Millet, missionnaire récollet, faisant les fonctions curiales.

M. Bellemare, qui publie le même extrait, ajoute la note suivante: "Le nom de *Pierre* est évidemment une erreur, Marie-Charlotte Rivard, la mère, étant bien certainement l'épouse de Charles Lesieur, seigneur d'Yamachiche."

Maintenant, pour bien étayer ce qu'il s'agit d'établir, il convient de citer, aussi textuellement, l'extrait de baptême d'Etienne Gélinas. Le voici:

1704

Etienne
Gélinas

Ce jourd'hui, 19 octobre de l'an 1704, a été baptisé par moy, Etienne Gélinas, en la maison à Ogmachiche, sous condition, ondoyée en cas de nécessité par Pierre Gélinas et né le 8 du même mois, fils d'Etienne Gélinas et de Marguerite Benoist ses père et mère, Pierre Rocheleau dit Monruisseau pour parrain et la marraine Charlotte Rivar. En foy de quoi j'ai signé les jour et an que dessus, Fr Siméon Dupont, Réc. Miss.

Les deux extraits qui précèdent corroborent l'opinion de M. le chanoine Caron qui, dans son *Histoire d'Yamachiche*, est d'avis que Charles Lesieur a droit au titre de premier habitant d'Yamachiche. En tous cas, ils prouvent, sans le moindre doute, que Charles Lesieur était là, au moins en même temps qu'Etienne Gélinas. Maintenant, dira-t-on, comment ces deux extraits peuvent-ils prouver ce fait? La réponse est facile à donner. Et d'abord, au baptême d'Etienne Gélinas, le 19 octobre 1704, la marraine est Charlotte Rivard-Loranger, l'épouse même de Charles Lesieur. Cette femme était donc à Yamachiche, le 19 octobre 1704, ce qu'il est bien important de ne pas oublier. Mais il y a plus. Onze jours plus tard, c'est-à-dire le 1er novembre 1704, cette même Marie-Charlotte Rivard met au monde une fille, Marie-Françoise Lesieur, baptisée le même jour à Yamachiche, comme on le constate par l'extrait de baptême du 4 mai 1705 qui nous apprend que, ce jour-là, "l'on a supplée les cérémonies du baptême à Marie-Françoise Lesieur, née le 1er novembre, à la grande rivière Yamachiche."

On a émis des doutes sur la naissance certaine, à Yamachiche, de Marie-Françoise Lesieur, escond̄ enfant né en cette localité: 1° parce que le registre d'Yamachiche, conservé à Trois-Rivières, ne mentionne pas l'année 1705; 2° parce que, dans le corps de l'acte, il n'est pas fait mention de la résidence à Yamachiche. Il est, cependant, très facile de répondre à cela, et d'une façon catégorique. D'abord l'acte ne peut avoir été écrit qu'en 1705, puis-

qu'il est intercalé parmi les actes de cette année-là. Ensuite les mots en marge "*Marie-Françoise Lesieur, de la grande rivière Yamachiche*, sont écrits bien lisiblement et de la même main qui a rédigé le corps de l'acte en entier. On pourrait aussi bien soutenir, a-t-on dit, "que Marie-Françoise Lesieur, est née à Batiscan, à Champlain, aussi bien qu'à Yamachiche." Non, il est impossible d'affirmer cela, toute chose bien considérée. En effet, si Marie-Françoise Lesieur était née à Batiscan, à Champlain, même à Trois-Rivières, elle aurait été nécessairement baptisée là, et cela de suite, sans que l'on ait eu besoin d'attendre six mois pour faire suppléer les cérémonies du baptême, pour l'excellente et péremptoire raison qu'il y avait des missionnaires à tous ces endroits, tandis qu'il n'y en avait pas alors à Yamachiche. Voilà qui tranche le doute d'une manière positive. Un autre argument en faveur du baptême à Yamachiche, c'est celui-ci: reportons-nous, par la pensée, en l'année 1704. La paroisse d'Yamachiche était alors couverte d'immenses forêts, sans aucun chemin public, et les communications avec la ville de Trois-Rivières étaient par voie de canots. Peut-on raisonnablement supposer que Charlotte Rivard qui, au jour du baptême d'Etienne Gélinas, son filleul, était grosse de huit mois et demi de sa fille Marie-Françoise, eût entrepris le voyage de Batiscan à Yamachiche, dans un état de grossesse aussi avancée? Evidemment non, surtout à la fin d'octobre, une très mauvaise saison. Mais il y a plus. Dans presque tous les actes que contiennent les registres de Trois-Rivières, de 1700 à 1710, les missionnaires récollets ont invariablement indiqué la résidence des parents des enfants baptisés par les mots en marge "de la grande rivière, petite rivière d'Yamachiche, de la rivière du Loup, de Maskinongé, de la baie Saint-Antoine, de la rivière Bécancourt," et ces mots ne sont pas intercalés dans l'acte même, mais bien écrits en marge seulement. C'était la

coutume, pour les récollets, de rédiger ainsi les actes. Pour n'en citer qu'un ou deux exemples, l'acte de baptême de Jean-Baptiste Gélinas, le 3 mars 1705, contient, en marge, les mots, *de la rivière Yamachiche*; celui de Louis Sicard, même date, en marge, *de Maskinongé*; celui de Catherine Lemaître dit Lalongé, même date, en marge, *de la rivière du Loup*.

Les lignes qui précèdent établissent donc, bien sûrement, que Charles Lesieur résidait à la grande rivière Yamachiche, au moins en même temps que les trois frères Gélinas, s'il n'y est pas arrivé avant. D'autres faits établiront qu'il y a tout lieu de croire qu'il y arriva dès l'année 1703. Les frères Gélinas peuvent être reconnus comme les premiers défricheurs de la petite rivière, mais pas de la grande, assurément. Dans tout ceci, il n'y a pas eu la moindre intention d'enlever aux trois frères Gélinas leurs droits incontestables autant qu'incontestés; mais, d'un autre côté, il est juste de rendre à Charles Lesieur la part légitime qui lui est due dans les premiers défrichements du sol, à Yamachiche. On a aussi mis en doute le fait, cependant bien certain, que les frères Lesieur résidaient en permanence à Yamachiche avant 1723, l'année du dénombrement. La suite de cet écrit fera voir que ce doute n'est plus permis et que, bien au contraire, Charles Lesieur y tenait bel et bien feu et lieu *bona fide*, dès 1703.

J. L. Desautels.

Montréal, 20 juillet 1902.

(A suivre)

L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC ⁽¹⁾

Par M. ERROL BOUCHETTE

Il est permis de croire que nous sommes à la veille de changements économiques qui auront sur le Canada et sur la province de Québec une influence profonde. Nous verrons probablement la révolution industrielle prévue et prédite par le prince de Bismarck. Et cette révolution, qu'elle soit heureuse ou néfaste dans ses effets, aura sans doute une portée aussi étendue que celle "où, pour nous servir des paroles de sir Walter Besant, la France, renversant à jamais le vieil ordre de choses, donna son souffle au génie de la liberté pour le bénéfice de toutes les races, de toutes les nations." Nous pouvons approuver ou improver de tels mouvements, mais aucun peuple ne saurait s'y soustraire; les endiguer est impossible.

Tout le reste, de nos jours, est en effet relégué dans l'ombre par le combat industriel incessant et toujours plus acharné que se livrent entre elles les nations et au sein de chaque nation les unités qui la composent. Ces luttes sont extraordinaires tant à cause des méthodes nouvelles qu'elles font naître que des résultats inattendus qui souvent en découlent. C'est ainsi que les Etats-Unis d'Amérique, ayant réuni sur leur territoire, un peu à la façon de la Rome antique, le surplus de la population de l'univers, ont vu leur puissance industrielle se

(1) Ce travail a été lu devant la Société Royale du Canada lors de sa dernière réunion à Ottawa.

développer dans des proportions jusqu'ici sans exemple. Elle est devenue trop énorme même pour le vaste territoire et la population débordante de la république, laquelle, comme Rome aussi, semble aspirer à la domination universelle. Les capitaux, les forces industrielles se concentrent entre les mains d'hommes puissants et audacieux qui ont conçu la pensée de faire du monde entier leur tributaire.

L'Europe qui, pourtant est lointaine, riche et puissante, prend la chose fort au sérieux. Il n'est pas probable que l'amiral italien Canavaro s'exprimait à la légère lorsque, dans une démonstration officielle à Toulon, il prononçait ces paroles: "Je suis convaincu que la triplique et la duplice ensemble garantiront la paix de l'Europe pour trente années à venir, et cela amènera peut-être les nations européennes à considérer *la possibilité et la nécessité de s'unir contre l'Amérique, l'Afrique et l'Asie, dans l'intérêt de la civilisation.*" *Europe is arming against America*, disent les journaux de Londres, résumant la situation.

Quelque sérieuse que soit la question internationale ainsi posée, le problème social et économique au sein de chaque nation semble bien plus grave encore. Si aux Etats-Unis, par exemple, quelques individus ont pu s'emparer de presque toutes les valeurs industrielles de la nation, houille, acier, pétrole, voies ferrées, télégraphes, marine, assurances, que vont devenir les autres citoyens? Vont-ils se résigner à l'esclavage économique? Cela semble incroyable. Aussi voyons-nous tous les jours que les signes de révolte ne manquent pas. Divers expédients pourront retarder le dénouement. Mais ce dénouement arrivera; il créera un ordre de choses différent de ce qui existe aujourd'hui, où les monopoles du capital d'une part et les monopoles du travail d'autre part feront place à des conditions nouvelles. Si ces conditions n'étaient pas plus favorables au bien-être général que ne sont celles du pré-

sent, faudrait-il en conclure que les peuples en croyant s'armer pour la défense de leurs droits, ne se sont donné que des armes de parade — ou que la faute est au soldat plutôt qu'à son épée? C'est ce que l'avenir décidera.

Le Canada, à cause de sa position géographique, est plus intéressé que tout autre pays à la prompte et pacifique solution de ces grands problèmes qui agitent les Etats limitrophes. Nous devons, nous aussi, mettre nos institutions à l'épreuve. Il est utile que nous ne perdions pas de vue ce qui se passe ailleurs. Déjà les *trusts*, ne trouvant plus de conquêtes à faire chez eux, se préparent à nous envahir, traînant à leur suite tous ces problèmes économiques qui attendent leur solution. A leur venue, à côté de notre population agricole surgira une nouvelle population industrielle. Elle ne sera pas, comme dans d'autres pays, presque entièrement concentrée dans les grandes villes, mais elle suivra naturellement les industries, lesquelles tendront à se rapprocher de la matière première — les bois — et des forces hydrauliques. Cette nouvelle population se répandra donc dans les campagnes, chez les agriculteurs et les défricheurs, parmi lesquels elle se recrutera, et dont elle modifiera peu à peu les mœurs et les idées.

Quelle doit être notre attitude, surtout dans la province de Québec, en face des appoints nouveaux qui nous arrivent? Devons-nous chercher à les éloigner? Le pourrions-nous que nous sommes loin de croire que ce serait le parti le plus avantageux à prendre, la vraie conduite à tenir. Écoutons plutôt lord Strathcona. "Je suis heureux, dit-il, que quelques-uns de ces énergiques et ingénieux Américains, qui ont jalonné les plaines des Etats-Unis de cités prospères, s'occupent du développement du Canada. Plusieurs d'entre eux, me dit-on, sont à Londres, dans le but d'opérer des placements de capital britannique dans les possessions britanniques de l'Amérique du

Nord. Nous applaudissons à leurs efforts, nous invitons les capitalistes américains à prendre les devants, s'ils le peuvent, dans le développement des ressources du Canada. Les mots Morgan et *trusts* ne nous font pas trembler. Nous ne craignons pas les combinaisons de capitaux. Au contraire, nous accueillons l'esprit d'entreprise et l'argent d'où qu'ils viennent." Voilà, ce nous semble, la véritable attitude à prendre. Lord Strathcona s'adresse aux Américains; mais ses paroles contiennent aussi un avis prudent pour ses compatriotes du Canada. Nous devons accueillir les forces qui peuvent nous venir de par delà nos frontières; mais nous devons les attendre dans une bonne position stratégique, afin de rester, quoi qu'il arrive, maîtres chez nous.

Il nous semble que nous pourrions nous mettre en position de tirer bon parti de ces forces nouvelles. Les troubles économiques qui existent ailleurs ne nous ont pas encore atteints. C'est là un précieux avantage. La plupart des peuples ont, en ces matières, été pris en quelque sorte par surprise. Il leur a fallu étudier les problèmes nouveaux en se débattant dans des conditions nouvelles. Les Canadiens se trouvent autrement situés. Ils ont pu voir et réfléchir avant d'être appelés à agir. C'est ainsi qu'autrefois les idées nouvelles au point de vue de la science gouvernementale, qui en France et en Europe donnèrent lieu à de si violents bouleversements, plus sagement et plus graduellement appliquées au Canada, produisirent sans trouble de meilleurs résultats. De même, en ce moment, nous jouissons d'un instant de calme relatif, tandis que la crise économique sévit à l'état aigu dans presque tous les pays civilisés. Il est clair que nous avons le devoir de profiter de ce répit pour chercher d'avance une solution, et faire en sorte que la grande industrie, en s'implantant dans notre pays, n'asservisse pas notre peuple, ne lui fasse pas perdre le cachet que nous aimons en

lui, mais le laisse libre encore, tout en agrandissant le champ de son action, d'accomplir ses destinées par le moyen des institutions qu'il s'est données au prix de longs et patients efforts.

Il est facile de dire que nous ne trouverons qu'en nous-mêmes les freins et les forces pondératrices dont nous avons besoin; facile aussi d'affirmer que nous ne les obtiendrons qu'au moyen de l'instruction industrielle généralement répandue et de sages lois réglementant l'industrie et tendant à la développer dans des conditions qui nous seraient favorables. Ces propositions sont évidentes. Mais chez nous tout est à faire, et que d'obstacles à vaincre pour arriver à de vraies réformes! Qui donc mettra hache en bois; qui fera pour nous ce qu'on a fait pour les Magyars; qui organisera l'instruction industrielle; qui nous dotera de lois sages et efficaces pour résoudre le problème économique? L'apathie publique, puis la question des déboursés sembleraient de prime abord des difficultés insurmontables. Nous espérons cependant qu'elles ne le sont pas réellement. Nous croyons que nos compatriotes voudront agir dès qu'ils auront compris. Donnons donc à ces questions toute la publicité possible. C'est l'unique but de ce travail, comme son seul mérite est la sincérité. Mais qu'il soit discuté, combattu même, surtout par des personnes autorisées et éclairées, ce sera alors la pierre, par elle-même froide et impuissante qui, frappée par l'acier, produit l'étincelle.

APTITUDE DES CANADIENS-FRANCAIS POUR L'INDUSTRIE.

Avant d'aller plus loin, il ne sera peut-être pas inutile d'examiner brièvement cette question: Les Canadiens-Français sont-ils aptes au haut commerce et à la grande industrie? Non pas que la réponse soit douteuse pour ceux qui connaissent bien nos compatriotes d'origine fran-

gaise. Mais beaucoup de gens ont dit et répété que nous sommes inaptes aux choses commerciales et industrielles (*unfit for business*); et cette opinion, bien qu'inavouée, s'est accréditée dans plusieurs de nos collèges classiques, chose bien malheureuse. Nous comparant aux hommes d'affaires d'autres origines, dont la vieille prospérité faisait paraître encore plus pitoyables nos pénibles débuts, trop d'entre nous se sont dit: Eh! bien, renonçons-y, ce n'est évidemment pas notre vocation. Nous avons nous-même entendu des hommes qui auraient dû être éclairés raisonner ainsi et cela tout récemment.

Les circonstances ont voulu que même la science semblât être de complot ⁽¹⁾ pour accréditer cette fausse idée. Parkman, en fournissant des matériaux aux amateurs de *folk-lore*, est devenu la source, peut-être involontaire, de contes de plus en plus étonnants, si bien que nous ne sommes plus, aux yeux de beaucoup d'Américains, qu'un phénomène intéressant de fossiliation. *Parkman discovered French Canada*, s'écrie-t-on, et là-dessus on brode des romans, absolument comme on pourrait le faire sur les ruines de Pompéi ou de Babylone. D'autres font à notre sujet des découvertes en fait d'économie sociale. Vous êtes Français, disent-ils, d'origine celtique et latine, de formation communautaire; n'allez pas vous imaginer que vous pouvez faire ce que nous faisons; il se passera encore de longues années avant que vous soyez capables de grandes entreprises industrielles. Cela est d'autant plus grave que la science sociale, qui est nouvelle, a ébloui le monde par de brillantes théories basées sur des observations justes, mais évidemment encore incomplètes. L'éminent

(1) Les travaux du groupe de la science sociale dont nous avons en Canada un représentant distingué, M. Léon Gérin, ont pour but de faciliter les réformes sociales en exposant les points faibles des sociétés. Il n'en est pas de même de beaucoup d'auteurs tant en Angleterre qu'aux États-Unis, lesquels, sous prétexte de science, s'attachent à démontrer que les races anglo-saxonnes seules doivent désormais compter dans le monde. Ces écrits sont très répandus sur notre continent, c'est pour cela que nous disons: La science *semble* être de complot. — *Note de l'auteur.*

fondateur de l'école déclarait lui-même qu'il n'avait pu compléter son étude des phénomènes sociaux contemporains. Ses continuateurs pas davantage. C'est une œuvre longue, lente, souvent à recommencer. Cette science est certainement appelée à rendre d'importants services. Mais il ne manque pas de gens — de nombreux écrits en Angleterre et aux Etats-Unis en font foi — qui prétendent tirer de ses principes des conséquences qui sont loin d'en découler. Nous pouvons voir par ce qui se passe sous nos yeux, sur notre continent, que certaines de ces études auraient besoin d'être revisées; celles qui regardent la race celtique en Amérique, par exemple. Certains écrivains pourraient constater que les montagnards celtes purs que nous décrit sir Walter Scott, vivant par clans, réfractaires au travail, méprisant le commerce et l'industrie, n'estimant que les professions de soldat et de brigand, sont devenus, tout à coup, dans les pays nouveaux où les poussait la destruction de leur antique organisation sociale, de vaillants combattants dans l'arène industrielle et commerciale. Comme le Celte d'Ecosse, son congénère d'Irlande, émigrant prolétaire et naïf, a subi en touchant le sol d'Amérique une transformation étonnante. Qui a voyagé aux Etats-Unis s'en aperçoit sans peine. Et cependant, si nous voulons bien y réfléchir, nous devons conclure que la transformation du Celte d'Irlande et d'Ecosse est moins étonnante que celle de cette poignée de paysans français si casaniers, si routiniers dans leur pays d'origine, qui surent ouvrir aux autres peuples la voie du nouveau continent, se tailler isolément, la hache à la main, dans la forêt vierge, des établissements durables, protéger leurs libertés, et s'assimiler la constitution britannique en contribuant à son perfectionnement.

L'explication n'est pas difficile. C'est qu'en fait d'anthropologie, il est un facteur qu'on ne trouve pas dans les autres sciences. Les lois physiques sont ici dominées par

une autre loi. En étudiant l'homme et les aptitudes humaines, on ne saurait procéder comme dans l'étude des habitudes et des instincts des animaux. Chez l'homme existent sans doute les caractères physiques et l'instinct, mais ce ne sont que des accessoires. Sous les haillons d'un chanteur ambulant brille la splendeur d'Homère. Ce corps d'ivrogne, mendiant, voleur, abject, contient la pensée de Maimon. Chaque homme a une âme immortelle. Donnez-lui la lumière, elle peut atteindre des hauteurs incalculables. Donc, en étudiant l'humanité, pas de règle absolue possible, si ce n'est celle-ci, que l'homme est essentiellement perfectible. Si certaines races caucasiennes semblent rester inférieures, ce n'est pas à cause de leur infériorité inhérente, mais par suite des circonstances défavorables qui les entourent et que leur plus ou moins d'ignorance ou de faiblesse les empêche de dominer. Et c'est ici que l'utilité de la science sociale apparaît. En signalant les vraies causes de l'infériorité de certains groupes d'hommes, elle indique en même temps comment on peut les combattre et les faire disparaître.

La science sociale ainsi comprise viendra appuyer notre thèse. Elle constatera que l'arbuste transplanté dans un sol nouveau a amélioré ses fruits: que nous avons conservé les qualités de nos ancêtres tout en en acquérant d'autres qui nous sont propres; que nous sommes un peuple primitif enfin, un peu comme ceux qui sortirent jadis des forêts de la Germanie pour se substituer à la puissance romaine. Nous avons leur intelligence, leur indépendance, leur audace. Nous avons déjà accompli beaucoup. En matière commerciale notamment, malgré notre infériorité apparente, l'histoire dira que nous avons remporté un réel succès en nous assurant même notre faible part, entravés et découragés que nous étions par un groupe d'hommes qui désiraient conserver pour eux seuls un monopole lucratif, et qui y ont réussi pendant quelque temps,

grâce aux influences puissantes dont ils disposaient en Angleterre, longtemps notre seul, aujourd'hui encore notre principal marché. Si ces faits étaient connus on les tenait dans l'ombre. Voici le raisonnement — le raisonnement du renard de la fable — que nous faisait un vieux professeur. Le commerce, l'industrie, disait-il, sont des occupations matérielles; nous, Canadiens-Français, sommes faits pour quelque chose de plus noble; soyons cultivateurs comme Cincinnatus, orateurs comme Cicéron et Bossuet; la charrue, la tribune, la chaire nous appellent; laissons le gain matériel aux natures plus grossières. Peut-être fut-il un temps où ce sophisme pouvait servir, mais ce temps est passé. Les idées et les circonstances ont bien changé. Il est essentiel maintenant de faire connaître les causes véritables de l'apparente infériorité industrielle et commerciale de nos compatriotes. Ce sera là un des travaux de l'avenir, travail nécessitant beaucoup de recherches et d'analyse, mais travail utile puisqu'il fera justice de certaines erreurs populaires. On comprendra alors qu'aucune race n'est plus apte que nous le sommes à la production de la richesse industrielle. Une race agricole dans un pays possédant des ressources industrielles naturelles, est celle qui peut développer ces ressources avec le plus d'avantage pour le pays et le plus d'intelligence. L'agriculture produit la richesse du premier degré, et l'industrie, celle du second. Des gradations insensibles rapprochent ces deux professions, surtout de nos jours. Les économistes signalent à l'appui de cette proposition la transformation de la Hongrie, qui, il y a peu d'années, était exclusivement agricole, et qui maintenant possède une population industrielle considérable. On y dépense annuellement plus d'un demi-million de dollars pour l'enseignement industriel, à part les encouragements prodigués aux industries. (Voir l'*Economiste français*.) Quant à la noblesse du but, elle est sans égale, puisque travailler aujourd'hui au déve-

loppement industriel des Canadiens-Français, c'est travailler au salut de tout un peuple, c'est continuer la mission de nos devanciers, c'est faire œuvre non seulement utile, mais tellement essentielle et obligatoire qu'y manquer serait antipatriotique.

Les limites imposées à ce travail ne nous permettent pas de faire une longue étude de la question. C'est tout au plus si nous pouvons en indiquer le canevas; dire en quelques mots pourquoi nous croyons que nos compatriotes de la province de Québec ont tout ce qu'il faut pour réussir dans toute entreprise industrielle raisonnable et sagement conçue. Les circonstances ont voulu que jusqu'à présent la plus grande somme de leur énergie fût dirigée vers d'autres voies. Aujourd'hui que l'évolution économique les pousse vers la carrière de la grande industrie, pourquoi y seraient-ils moins aptes que les Anglo-Saxons, les Ecossais, les Irlandais? L'histoire nous enseigne que c'est en France que la grande industrie a pris naissance et qu'elle s'est d'abord développée, pour se répandre ensuite en Europe par des essaims français sortis de leur pays. Les Français les premiers, croyons-nous, conçurent l'idée des grandes compagnies de commerce colonial, laquelle, en Angleterre, contribua si puissamment à la grandeur de l'empire colonial britannique. Car, comme les Romains, les Anglais ont su comprendre et s'approprier les grandes idées qui transforment le monde. Ce sont les lois françaises qui, aujourd'hui encore, forment la base du code commercial de l'univers, nous disent les économistes. "Le génie de Colbert, dit Luigi Cossa ⁽¹⁾, conçut une œuvre grandiose, et il eut la volonté ferme de l'atteindre. Il ne s'en tint pas aux expédients mesquins de ses prédécesseurs... Il est facile de comprendre pourquoi Walpole et Pitt (aîné) en Angleterre, Frédéric-Guillaume 1er et

(1) *Histoire des doctrines économiques*, traduction A. Deschamps, p. 224.

Frédéric II de Prusse, Joseph II d'Autriche et Pierre le Grand, en Russie, ont essayé, rarement avec la même habileté et par suite avec un succès varié, de suivre les traces de Colbert." Et au siècle dernier, malgré la Révolution, des guerres et des convulsions politiques incessantes, la France industrielle affaiblie n'a cependant pas succombé. Elle tend au contraire à se relever, malgré des causes de faiblesse nationale que nous connaissons tous et qui n'existent pas chez les Canadiens-Français.

Nous avons en germe les qualités maîtresses de deux grands peuples, de celui dont nous sortons et de celui sous le drapeau duquel nous avons grandi. Nous sommes quelquefois routiniers dans nos campagnes, tout comme les cultivateurs d'Angleterre, du reste. Mais lorsqu'on nous a montré comment nous pouvions améliorer nos cultures, nous nous sommes lancés avec audace dans la voie nouvelle qu'on nous indiquait. Nous avons longtemps manifesté une tendance trop prononcée vers les professions libérales et la politique. Cela tient à une habitude contractée au cours de nos longues luttes constitutionnelles, alors que le titre d'avocat et de tribun n'était point une vaine parure, mais supposait une vraie mission patriotique. Aujourd'hui cela n'est plus qu'un préjugé qui tend à disparaître, et "l'avocat" n'est plus le demi-dieu d'autrefois. Nous semblons présentement trop portés vers les positions inférieures, le travail à gages. Il n'y a rien là qui doive surprendre, si nous tenons compte des nombreux obstacles apportés à la colonisation et de l'absence presque absolue d'instruction technique dans notre pays. "L'absence d'écoles professionnelles ou d'application scientifique, dit le regretté Arthur Buies dans son ouvrage *La Province de Québec*, a longtemps empêché les Canadiens-Français de connaître et d'apprécier à leur valeur véritable les ressources étonnantes de leur pays; qu'ils réussissent enfin à avoir des écoles de cette nature, qu'ils

puissent enfin ouvrir le grand livre des sciences appliquées, eux qui sont si singulièrement bien doués et si ingénieux en ce qui concerne l'intelligence et l'emploi des forces et des inventions mécaniques, et l'on peut assurer qu'ils se feront et garderont une large place dans les conditions futures des populations nord-américaines." Ceux qui ont pu observer nos compatriotes dans les centres industriels savent combien ces paroles sont vraies. Recueillir en un faisceau une multitude de faits tendant à prouver combien nos compatriotes sont aptes à la grande industrie, voilà encore un travail nécessaire à faire; travail relativement facile, car les faits abondent, mais qui fera ouvrir de grands yeux à bien des gens.

Déjà ce jour qu'appelait Buies commence à poindre. Ouvrez les journaux, ces photographies de l'esprit public, vous y trouverez la claire manifestation d'une ambition réveillée, d'une force nouvelle qu'il faut sans retard canaliser et diriger. Vers quel but? Ici nous trouvons un terrain tout préparé où il ne s'agit que de jeter la semence. Depuis bien des générations, ces hommes défrichent dans la forêt, ils connaissent mieux que qui que ce soit toutes les essences forestières et les conditions de la vie des bois. C'est donc vers les industries des bois et vers les industries accessoires qu'il faut surtout les diriger. Ces industries leur sont en partie connues. Mettons-les en mesure de les exploiter scientifiquement, de les transformer en grandes industries et nous ne forcerons pas la nature, nous ne ferons qu'aider à compléter l'évolution. Cette évolution se produirait peut-être d'elle-même par la force des choses, mais elle serait relativement lente. Malheureusement, à notre époque et situés comme nous le sommes, nous n'avons guère le temps d'attendre. Il faut nous hâter si nous ne voulons pas qu'on nous devance. Or, nous savons qu'il nous reste beaucoup à faire pour compléter l'évolution.

Mais nous touchons ici à une autre partie de notre sujet.

Contentons-nous pour le moment d'examiner ces considérations à la lumière du sens commun. Nous croyons qu'une conclusion s'impose, c'est que nos compatriotes de la province de Québec ne sont pas moins aptes à l'industrie que les autres races du continent et que, bien instruits et dirigés, ils obtiendraient des résultats qui étonneraient tout le monde et eux-mêmes des premiers.

L'INSTRUCTION INDUSTRIELLE.

Disons tout d'abord que ce chapitre n'emprunte rien au point de vue pédagogique; c'est plutôt le côté social du sujet qui nous occupe. L'intérêt général est ici le guide à suivre. Il ne s'agit pas seulement des intérêts des industriels, ni de ceux des jeunes gens qui ont des goûts pour l'industrie. Si la question se bornait là, on pourrait assez raisonnablement prétendre — et cette doctrine a longtemps prévalu en Angleterre — que chacun doit s'arranger comme il peut, se perfectionner à ses propres frais, se plier à la loi commerciale de l'offre et de la demande. Nous trouverons encore beaucoup de personnes qui ne vont pas plus loin dans leur raisonnement. Tel industriel constate que pour les besoins de son usine il lui faut des ouvriers ayant une certaine instruction technique; mais il sait qu'on trouve non loin de son établissement des écoles où cette instruction s'acquiert, et gratuitement. Que voulez-vous donc de plus, s'écrie-t-il? Et à son point de vue il a raison. A notre point de vue, qui est bien éloigné du sien, il a aussi grandement tort que celui qui, à l'époque où les Canadiens cherchaient à obtenir le gouvernement responsable, aurait dit: "Mais pourquoi toute cette agitation? Nous avons un souverain juste et bon, représenté par un gouverneur bien disposé." Sans doute, ces choses sont bonnes et désirables. Mais un peuple veut d'autres garanties. Pour défendre ses frontières, il organise son armée;

s'agit-il de sa liberté constitutionnelle, il organise son parlement. C'est ce que nous avons fait. Il s'agit maintenant de protéger notre vie économique, dont dépend notre existence nationale. Allons-nous donc nous abandonner au hasard ou même à la bienveillance des maîtres de la grande industrie? "L'homme dont la protection contre l'injustice repose entièrement sur la bienveillance d'un autre homme ou d'une réunion d'hommes, est un esclave — un homme sans droits", disait Benjamin Harrison, autrefois président des Etats-Unis. N'allons-nous pas plutôt *organiser* l'instruction industrielle de notre peuple, afin qu'il soit en position de comprendre ses intérêts et ses droits dans l'ère nouvelle qui va s'ouvrir, les protéger par de sages lois et se mettre en mesure de participer aux avantages de l'industrie? Voilà toute la question.

Mais organiser l'instruction industrielle dans la province de Québec n'est pas une petite entreprise. Il est bien difficile d'imaginer un système qui réponde au besoin et qui soit en même temps dans les limites de nos ressources financières. Ce que nous hasardons ici n'est qu'une ébauche, mais elle s'appuie sur les plus hautes autorités européennes.

Sir G. W. Kekewick, K.C.B., secrétaire du Board of Education d'Angleterre, et M. Michael E. Sadler, directeur des recherches spéciales et rapports, chargèrent un certain nombre de spécialistes d'étudier les systèmes d'instruction industrielle dans les différents pays de l'Europe. Grâce à la courtoisie de lord Strathcona, haut-commissaire du Canada à Londres, nous avons pu nous procurer un certain nombre de ces rapports, qui, provenant de sources aussi distinguées, formeront une excellente base pour le présent chapitre. Ce sont un *Report on technical and commercial Education in East Prussia, Poland, Galicia, Silesia and Bohemia*, par James Baker, F.R.G.S.; *The Realschulen in Berlin*, par Michael E. Sadler; *Higher commercial Education at Antwerp*,

Leipzig, Paris and Havre, même auteur; *The Continuation Schools (Fortbildungsschulen) in Saxony*, par F. H. Dale; *The French System of higher primary Schools*, par R. L. Morant. Nous avons aussi cru qu'il serait intéressant de donner en note une liste très complète fournie par le Board of Education d'ouvrages de référence sur la même question. Nous avons aussi consulté d'autres autorités américaines et anglaises. Ces études indiquent clairement que depuis vingt ans l'Europe continentale s'est transformée sous l'impulsion de l'instruction universelle dirigée vers les branches techniques. Sous ce rapport les Etats-Unis, mais surtout l'Angleterre et le Canada sont bien loin en arrière de la France et de l'Allemagne. Ce qui distingue l'œuvre d'instruction industrielle en ces pays c'est *l'organisation, le système*, sous une direction unique, mais d'une élasticité suffisante devant les besoins locaux. Les résultats ne se sont pas encore entièrement produits, surtout en France, mais ils sont déjà remarquables. Dans ce dernier pays, en 1886, dix-neuf pour cent des gradués des écoles primaires supérieures, qu'on pourrait appeler écoles préparatoires à l'industrie, entrèrent dans la carrière industrielle au lieu de rester de simples journaliers comme ils eussent été autrement. En 1887, la proportion s'éleva à 23 pour 100, en 1889 à 26 pour 100, en 1892 à 27 pour 100. Le pour-cent, dit M. Morant, augmente d'année en année. Et pourquoi? C'est que dans ces écoles primaires supérieures, qui sont la continuation des écoles élémentaires et dont les élèves doivent être âgés d'au moins onze ans — on s'attache non seulement à donner à l'enfant des connaissances générales indispensables dans les exploitations industrielles, mais aussi à lui inspirer le goût de l'occupation à laquelle il est destiné, où il passera sa vie et gagnera son pain. Exemple: aux jeunes filles destinées à devenir femmes de cultivateurs ou d'ouvriers on inspirera le goût des industries domestiques, si importantes et pourtant si négligées dans

certaines pays, notamment dans la province de Québec où ces industries tendent à disparaître. Cette influence bienfaisante s'étend à toutes les conditions de travailleurs. Comme le fait remarquer M. Morant, il ne faut pas confondre cet esprit avec la tendance purement utilitaire qui domine dans la plupart des efforts contemporains vers l'instruction. L'instruction industrielle est, sous plusieurs rapports, distincte de l'instruction technique. Dans la pensée du législateur français elle doit la précéder et la faciliter, de même qu'un cours classique facilite l'étude d'une profession libérale. C'est là un point très important, nous y reviendrons.

M. Cohendy, directeur des écoles primaires supérieures de France, une des autorités européennes en matière d'instruction professionnelle et technique, nous expliquera pour quelles conditions économiques on s'efforce aujourd'hui de préparer les peuples. "Comme le disait déjà Arago, en 1836, ce n'est pas avec de belles paroles qu'on fait du sucre de betterave; ce n'est pas avec des alexandrins qu'on extrait la soude du sel marin. Ce n'est pas non plus, ajoutons-nous, avec une instruction purement classique que l'agriculteur pourra rendre son sol fécond, l'industriel fabriquer à meilleur compte, le commerçant ouvrir de nouveaux débouchés.

" Cette population si nombreuse qui se rattache au commerce et à l'industrie réclame un système d'éducation nouveau. Elle veut une éducation qui réponde mieux à ses besoins, qui la prépare plus directement aux professions qu'elle exerce, qui forme des négociants et des industriels comme l'enseignement classique forme des lettrés et des savants. L'enseignement technique s'impose donc comme une conséquence nécessaire de la transformation de notre état social; et cette nécessité paraît encore plus impérieuse si l'on examine la situation nouvelle de nos relations avec les étrangers. La lutte entre les peuples, qui était

jadis l'exception, devient la règle et constitue l'état normal des rapports internationaux. Cette lutte, il est vrai, ne se poursuit pas à coups de canon, et elle se porte de plus en plus sur le terrain de la production et des échanges; mais bien qu'on l'ait qualifiée, par antiphrase sans doute, de pacifique, elle est en réalité tout aussi meurtrière pour les vaincus que les sanglantes défaites. Or, on peut l'affirmer sans crainte d'être démenti, la victoire, ici comme ailleurs, appartiendra à celui qui aura le mieux préparé les armes de combat, c'est-à-dire *au plus instruit*. L'organisation de l'enseignement technique n'est donc pas une simple question pédagogique; c'est, au premier chef, une question vitale pour notre pays." (1)

Il n'est pas nécessaire d'aller bien loin pour s'apercevoir que le point de vue auquel se place M. Cohendy est le véritable, reconnu tel par les penseurs du monde entier, ainsi que par la plupart des systèmes scolaires. Examinons maintenant, autant que l'espace nous le permet, quelles mesures ont été prises par différents pays afin d'armer leurs citoyens pour la lutte industrielle, nous appuyant toujours sur les données officielles fournies par le gouvernement britannique. Nous nous occuperons surtout du système français parce qu'il nous paraît le mieux conçu. En France, en effet, le législateur a profité de l'expérience acquise dans d'autres pays et a pu éviter certains écueils. Les résultats ne sont pas encore aussi visibles qu'en Allemagne, parce que la mise en pratique du système est plus récente.

Les écoles professionnelles, en France, mieux connues dans notre pays sous le nom d'écoles techniques, sont l'école navale, l'école militaire de Saint-Cyr, l'école des Ponts et Chaussées, l'école Polytechnique, les écoles d'A-

(1) *Dictionnaire d'Economie politique*, p. 882.

griculture; puis au second plan, les écoles commerciales supérieures, les écoles primaires supérieures professionnelles, les écoles primaires supérieures, les écoles pratiques, les écoles techniques d'arts et métiers. Nous n'avons pas pour le moment à nous occuper des grandes écoles scientifiques qui forment la première catégorie.

Comme nous pourrons le constater, la base du système français d'instruction industrielle se trouve dans les écoles primaires supérieures ou cours complémentaires, qui sont la conception de Guizot, mais dont l'idée n'a été définitivement adoptée qu'assez récemment. Elles sont la base, d'abord parce que leur action est générale, en ce sens qu'elle s'exerce sur tous les enfants d'un certain niveau d'intelligence. Cette action est plus générale même que celle des écoles primaires. Celles-là, en effet, reçoivent aussi les gradués des écoles primaires confessionnelles, n'offrant pas au point de vue des idées religieuses les mêmes inconvénients que les écoles primaires. Ensuite à cause de la liberté, la variété et l'élasticité qu'on y trouve. Liberté: le syllabus des études n'est pas immuable et fixé par la loi, qui en ce cas se contente de certains conseils pour la gouverne des professeurs. Variété et élasticité dans le programme, qui peut se modifier suivant les besoins locaux. L'élève qui sort de ces écoles a l'intelligence préparée. C'est un sol où la semence germera facilement.

Ces écoles enfin étant des écoles diurnes, et sur un plan entièrement différent des écoles du soir fondées pour les ouvriers, elles sont évidemment destinées, non pas à la grande masse de ces derniers, qui le plus souvent entrent à l'atelier en quittant l'école primaire, mais aux *sujets d'élite*, à ceux qui sont destinés à devenir contremaîtres ou chefs d'industries agricoles ou manufacturières, à s'élever souvent beaucoup plus haut. Pour y être admis il faut avoir au moins onze ans, tenir un certificat d'instruction primaire obtenu au concours, ou, dans le cas d'élèves d'é-

coles privées ou confessionnelles, subir un examen. L'objet de ces limitations est d'exclure les enfants qui, étant intellectuellement incapables de profiter de l'instruction qui s'y obtient, donneraient lieu en y entrant à une dépense inutile des fonds publics. Comme il arrive souvent que les enfants qualifiés appartiennent à des familles pauvres qui ne pourraient subvenir à leur entretien pendant leur séjour à l'école primaire supérieure, on a établi un système général de bourses fondées par le gouvernement et souvent aussi par le département ou la commune. Ces bourses sont accordées aux candidats qui, après avoir subi un examen sérieux d'aptitude, établissent que leurs ressources pécuniaires sont telles que sans le secours d'une bourse ils ne pourront continuer à s'instruire; et lorsque l'un des obstacles est créé par la distance à parcourir, la bourse comporte, avec d'autres avantages, une place dans un pensionnat. De cette façon, près d'un quart de la population scolaire a l'avantage de prolonger son éducation dans les meilleures écoles imaginables, et d'acquérir, comme nous l'avons dit, non seulement des connaissances générales, mais la connaissance spéciale et le goût de l'occupation à laquelle chacun se destine. La fréquentation des écoles primaires supérieures augmente notablement d'année en année, bien que la population des écoles primaires reste stationnaire.

Ces écoles sont maintenues partie par l'Etat, partie par les départements ou les municipalités. La contribution du gouvernement s'élève à environ cinq septièmes du montant nécessaire au paiement des instituteurs et ne dépend nullement du nombre des élèves ni des résultats obtenus. Quant aux détails du programme, dans certaines limites, la municipalité qui fournit le reste des fonds est à peu près libre. On croit généralement ici que le système français est rigide et uniforme; qu'on y passe les enfants, pour ainsi dire, tous au même moule. Il n'en est certainement pas ainsi

pour les écoles primaires supérieures. Ce que le gouvernement exige c'est la gratuité, puis un programme répondant aux besoins de la localité, et en même temps une certaine somme de connaissances fondamentales jugées indispensables.

Il faut lire l'ouvrage de M. Morant pour comprendre combien cet admirable système d'écoles primaires supérieures prépare rapidement toute la nation aux travaux industriels. Elles forment d'excellents contremaîtres ou chefs d'ateliers pour toutes les industries et envoient des sujets aux grandes écoles techniques et scientifiques. Tout cela, qu'on le remarque bien, s'applique à *l'élite triée de la nation*. Ce système répond très bien à l'objection sérieuse si souvent faite, que tout le monde n'est pas appelé aux emplois supérieurs dans la société et que c'est rendre un mauvais service à ceux qui sont dépourvus d'aptitudes que de leur donner des aspirations qu'ils ne pourront jamais atteindre. Rien de plus intéressant que de suivre la pensée de ces hommes illustres, Guizot, Duruy, Duplan, Buisson, Gréard, Cohend et d'autres encore, à travers les expériences et les applications qui en ont été faites. On assiste à une sorte d'incubation artificielle que subit la nation, on voit poindre des résultats qui auront leur effet sur les destinées du monde.

Si au point de vue de la généralisation de l'instruction industrielle, le système français, plus récent, nous paraît le mieux conçu, ce n'est pas à dire que le système allemand ne soit pas admirable. Dans les grandes écoles scientifiques d'Allemagne on donne probablement plus d'attention aux applications pratiques, qu'en France. On n'y trouve pas, il est vrai, ces écoles préparatoires aux professions industrielles qui forment la base du système français, mais on fait de grands efforts pour donner l'instruction technique à l'ouvrier. Pour le comprendre, nous ne pouvons faire mieux que de suivre M. F. H. Dale, un des agents du Board

of Education envoyés en Allemagne, et qui dans son rapport nous parlera surtout de la Saxe et de son système d'écoles continuées (fortbildungsschulen). L'ère du développement allemand date de la guerre de 1870; c'est aussi depuis cette époque que se sont développées les écoles continuées, qui n'existaient auparavant qu'à l'état d'embryon. La loi impériale allemande décrète ce qui suit (nous traduisons la traduction anglaise): "Les patrons de toutes les branches d'industrie sont tenus de donner à ceux de leurs ouvriers âgés de moins de dix-huit ans, qui fréquentent une institution reconnue par les autorités de leur circonscription ou de leur Etat à titre d'école continuée, le temps nécessaire pour cela, tel que fixé pour cette institution par les autorités.

"Par ordonnance du conseil de la circonscription ou du conseil communal, l'assistance à l'école continuée peut être rendue obligatoire pour tous les ouvriers du sexe masculin âgés de moins de dix-huit ans. Des mesures seront prises pour assurer la mise en vigueur de l'ordonnance et l'assistance régulière des élèves."

L'objet principal de ces écoles est d'établir un certain minimum de culture pour tous les habitants du pays; et puisque, dit M. Pache, directeur des écoles continuées de Saxe, "des enfants de la classe pauvre, à l'âge de quatorze ans, qui sortent des écoles élémentaires, ne peuvent comprendre eux-mêmes la nécessité de continuer et de perfectionner leurs études, on les y oblige". Il n'en est pas ainsi, en Saxe, des jeunes ouvriers seulement, mais de tous les jeunes gens sortant des écoles élémentaires. On s'efforce de rendre les études aussi utiles que possible à la branche spéciale d'industrie à laquelle le jeune ouvrier est occupé. Ici se présentent certaines difficultés. D'abord, dans les villes, il y a toujours des industries plus ou moins variées, nécessitant par conséquent des études différentes. Puis

de quel œil le patron verra-t-il l'absence forcée de son ouvrier? On s'y est pris d'une façon ingénieuse. On divise les ouvriers en classes suivant leurs métiers, et l'on détermine avec les patrons le jour le plus commode pour chaque classe: lundi pour les tisserands, mardi pour les fondeurs, mercredi pour les boulangers et ainsi de suite. On va plus loin. On consulte les patrons non seulement sur le jour qui leur convient, mais aussi sur la nature des études à développer. On leur donne place dans les commissions scolaires, ils assistent aux examens et, naturellement, ils finissent par porter un vif intérêt aux écoles et aux élèves, intérêt qui les porte souvent jusqu'à offrir des prix ou autres encouragements. Les jeunes ouvriers, de leur côté, outre les connaissances qu'ils acquièrent, s'accoutument à l'idée de solidarité entre eux et avec leurs patrons. De cette façon tout le monde en tire des avantages réels.

Il ne faut pas perdre de vue que cette organisation d'enseignement industriel en Europe comprend aussi les écoles techniques proprement dites, et les écoles d'apprentissage qui dans bien des cas constituent de véritables fabriques dont on vend les produits. Ces écoles découlent naturellement du système dont elles sont la conséquence et deviennent un besoin réel pour des sujets ainsi préparés. Si nous n'en parlons pas spécialement, on en comprendra facilement la raison. C'est que de telles institutions ne peuvent donner un résultat qu'avec un terrain préparé. Il faut bêcher son jardin avant d'y jeter la semence. Cette dernière opération, pour essentielle qu'elle est, n'en est pas moins facile quand le reste est fait. Pour la description de quelques bonnes écoles techniques en Europe, voir le rapport de M. Jules Helbronner sur la section d'économie sociale, exposition de 1889, à Paris. Aussi le rapport du Department of Agriculture de Washington, 1892.

En Allemagne et en France, à l'inverse de ce qui s'est

pratiqué jusqu'à ce jour en Angleterre et au Canada, on reconnaît en principe que l'instruction de la jeunesse, non seulement élémentaire, mais à tous les degrés, est un devoir public qui ne doit pas être laissé à la merci des hasards de l'offre et de la demande. C'est là la différence fondamentale. On a donc, en ces pays, organisé scientifiquement l'instruction industrielle, on lui a donné l'unité de direction, puis au-dessus des écoles industrielles à tous les degrés, on a établi les grandes écoles supérieures d'Etat, foyers d'où rayonne sur le pays tout entier la science pure productive de toutes les richesses. Il faut lire à ce sujet l'ouvrage de M. James Baker et celui de M. E.-E. Williams, *Made in Germany*.

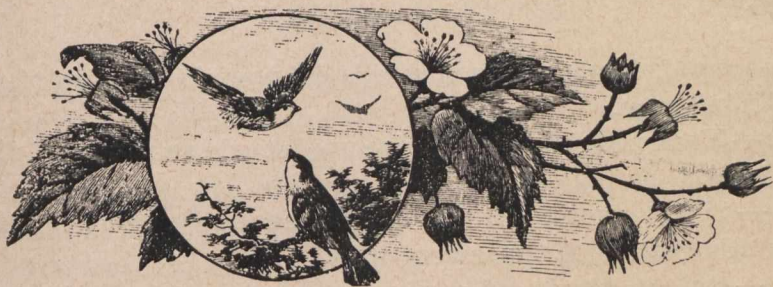
Nous n'avons pour ainsi dire fait qu'indiquer quelques-unes des autorités qu'il faut consulter en matière d'instruction industrielle. C'est tout au plus si nous avons essayé d'en extraire certains principes généraux qui pourraient être utiles à ceux qui voudraient se servir de ces études pour fonder un système d'instruction technique dans la province de Québec. Il nous a semblé remarquable qu'en y regardant de près, les difficultés d'adaptation ne paraissent plus aussi insurmontables qu'on pourrait d'abord le supposer. Sans toucher à notre système d'instruction primaire, secondaire et supérieure, tel qu'il existe, nous avons sous la main les éléments qu'il faut pour établir, non pas à bon marché — si nous tenons compte de nos maigres ressources — mais sans frais excessifs, un système d'instruction industrielle. Réfléchissons-y. Nos universités sont le siège tout indiqué des écoles de science et de recherches industrielles supérieures. Les faire régner plus grandes dans une patrie agrandie, comme dirait Thiers, telle devrait être notre ambition, comme c'est notre devoir. Que nos autorités soient prodiges pour l'installation des laboratoires les plus complets et les plus modernes, qu'ils s'assurent le concours de savants et de professeurs distingués,

de façon à créer dans la province de Québec un véritable centre de science industrielle. Ils auront alors fait œuvre essentielle, sans grever outre mesure le budget. Cependant, pour recueillir le fruit des sacrifices que nécessiteront ces choses, il faudra faire plus encore. Avoir une lampe, c'est fort bien, mais si nous voulons qu'elle nous éclaire, il faut trouver de l'huile pour l'alimenter.

Qui dit système, organisation, indique une chose complète où tout s'emboîte et se tient. Sans cela tous les efforts restent stériles ou donnent lieu tout au moins à un grand gaspillage de forces. Pourquoi notre école polytechnique de Montréal languit-elle faute d'élèves? C'est la manifestation d'un vice radical aux degrés inférieurs de l'enseignement. C'est la lampe qui s'éteint faute d'huile. La tête souffre parce que le corps est malade. Une compagnie de chemin de fer perdrait son argent si, après avoir construit sa voie, elle ne s'occupait pas de trouver des voyageurs, du trafic pour l'alimenter. Quelquefois ces voyageurs, qui dans notre cas sont la population étudiante, viennent d'eux-mêmes; c'est qu'alors la voie traverse une région déjà riche et peuplée. Souvent, dans un pays nouveau, le chemin de fer précède le mouvement colonisateur et devient par là une œuvre de développement national. Dans ce dernier cas, il ne suffit pas de choisir soigneusement son tracé, il faut de plus déployer les plus grands efforts pour y attirer la population et le commerce. Nous avons à nous ouvrir une voie dans la région non développée de l'industrie. Le courant du trafic y est à créer. Pour cela nous avons tout d'abord absolument besoin non pas seulement de grandes institutions universitaires, mais d'écoles primaires supérieures ou de quelque chose de semblable. Nos jeunes gens sont admirablement doués. Pour les intéresser aux choses industrielles il suffira de les leur faire connaître. Ils voudront alors voyager jusqu'au bout de la ligne. Ici nous trouvons, ce nous semble, une res-

source précieuse dans nos écoles modèles et nos académies. Ce sont déjà dans un sens des écoles primaires supérieures. Mais pour les rendre vraiment utiles au but que nous avons en vue, il faudrait les modifier considérablement. D'abord, pour ce qui est du programme des études, de façon à en faire de véritables écoles préparatoires aux industries; ensuite en les rendant absolument gratuites, au moins pour les sujets choisis au concours; enfin, en instituant un certain nombre de bourses pour les sujets d'élite qui, faute de moyens pécuniaires, ne pourraient autrement continuer leurs études. Nous croyons qu'un tel système, dirigé par des hommes compétents et profondément imbus et animés de l'esprit qui aurait présidé à la création de l'œuvre, ferait naître en peu d'années la nécessité d'écoles techniques de toutes espèces, et finirait par assurer notre supériorité en fait d'instruction industrielle. Nous aurions en effet, pour continuer notre image, deux têtes de ligne: écoles industrielles préparatoires à une extrémité de la voie, écoles de haute science à l'autre. Entre ces deux points viendraient s'échelonner les stations, écoles d'arts et métiers, écoles techniques, écoles continuées pour les jeunes ouvriers et cultivateurs, lesquelles surgiraient au fur et à mesure des besoins. Le courant une fois établi, aucune de ces écoles ne manquerait d'élèves. A la condition toujours qu'il y ait organisation du haut en bas et gratuité du haut en bas. De plus, notre chemin de fer parcourant un pays nouveau où les avantages qu'il apporte sont peu connus, il faudra non seulement préparer des facilités au public voyageur, mais aussi l'accoutumer à s'en servir. Dans certains pays cette question serait vite réglée, on ferait prendre aux gens le train de vive force. Ici un procédé aussi radical étonnerait un peu trop, il vaudrait peut-être mieux recourir à la propagande, à la réclame; il faudrait le concours actif et zélé de tous les hommes dirigeants de notre pays, tant ecclésiastiques que laïques. Or, nous croyons ce concours absolument assuré.

(A suivre)



DESILLUSION

Avec trente-deux gravures, par M. MAS

(Suite)

— Je vous sais bon gré, dit-il pourtant, de l'amabilité avec laquelle vous vous êtes laissé présenter à mon vieil ami. Vous avez pu constater que je ne vous avais pas trompé, et que ce ne sont pas là mondains faits pour vous effrayer.

— Non, dit Césaire, non, certainement, ce beau vieillard si douloureusement perclus, et dans les yeux duquel rayonne une flamme de vie, d'action, qui doit lui rendre atrocement pénible son impotence, m'inspire vraiment de la compassion. Que d'infortunés à travers le monde! Quand on est heureux soi-même, on passe à côté sans les voir, mais lorsqu'on est éprouvé, on les remarque, on compte ses frères en malheur, et on en a pitié.

Cette impression sur le colonel, nettement exprimée, fit plaisir à Alexis, elle répondait entièrement à ses vœux. Mais que pensait Césaire de Brigitte?

— Oui, reprit M. d'Erizel, le colonel est très à plaindre et cela a aigri son caractère, qui devait être bouillant, mais généreux et bon; à présent, il est parfois injuste.

— Je m'en suis aperçu, dit le comte, et j'ai plaint sa fille, d'autant plus que la soumission avec laquelle elle a reçu

ce coup de boutoir si immérité, a été parfaite de dignité et d'indulgence.

— Vous ne pouvez vous faire une idée de sa patience! dit Alexis.

— Si, la douceur est un des charmes de son visage. Elle est, du reste, délicieusement jolie.

— Oui, fit Alexis qui exultait, elle est jolie, assurément, mais je n'ajouterai pas comme vous: délicieusement; ce genre de beauté ne me dit rien, et c'est une femme qui me laisse absolument froid.

— Vous êtes difficile, dit le comte sérieusement.

XII

Alexis triomphait: ses projets marchaient à souhait vers la réalisation. Il récapitulait dans sa pensée tous les événements accomplis depuis huit mois, environ, date de la mort de sa cousine: comment il s'était peu à peu introduit dans l'intimité du comte de Cramans, et quelle place il y tenait maintenant; la rencontre qu'il avait faite de Brigitte de Champacé et comment, chez elle aussi, il avait su pénétrer, se rendre agréable, utile, au point de devenir un de ses familiers; ce voyage aux eaux du colonel, auquel il n'était pour rien, mais dont il avait su si habilement profiter, s'inventant malade, décidant M. de Cramans à l'accompagner, et amenant ainsi cette rencontre, but de tous ses efforts et qui, il y a trois mois, semblait non seulement improbable, mais impossible.

— Voilà! se disait-il, orgueilleux de son succès, dans ce monde, pour réussir, il ne faut pas se laisser conduire par les événements, il faut, au contraire, les mener à sa guise.

Maintenant, M. de Cramans connaissait les Champacé, ils lui avaient fait l'impression qu'Alexis désirait et espérait; le plus difficile était accompli, il ne restait plus qu'à laisser les choses suivre leur cours naturel, tout en y

aidant et en le précipitant un peu. Pour cela, il fallait multiplier les occasions de rencontre et de rapprochement, afin d'établir, entre le comte de Cramans et les Champacé, des relations que le temps rendrait de plus en plus cordiales et étroites.

D'abord, et sans qu'Alexis ait eu à s'entremettre, il fut en quelque sorte tacitement convenu que ni lui, ni son cousin ne quittaient la table, au déjeuner comme au dîner, sans saluer le colonel et s'informer de sa santé. Un matin qu'ils étaient ainsi réunis à causer, un garçon, soudoyé secrètement par Alexis, vint les trouver. Il expliqua que, comme il arrivait de plus en plus de monde, il manquait de petites tables et, vu que ces messieurs se connaissaient, s'il ne leur était pas désagréable de prendre tous ensemble une petite table de quatre, celle-là, devant la fenêtre au fond, la meilleure de la salle?...

Consulté en particulier, le comte eût sans doute refusé, mais il eût été grossier de le faire en présence du colonel qui, lui, se taisait par discrétion (car il ne demandait pas mieux que d'avoir des compagnons), tandis qu'Alexis l'imitait par prudence. M. de Cramans répondit donc, le premier, avec une bonne grâce charmante:

— Mon colonel, c'est à vous de décider, je ne voudrais pas vous imposer notre voisinage. Quand on est souffrant, on préfère souvent être seul, ou en famille.

— Pas moi, dit le colonel; la conversation me fait oublier mes maux, et je serais charmé de votre compagnie, messieurs. N'est-ce pas, Brigitte? ajouta-t-il, mis en bonne humeur par cette proposition et bien qu'il consultât rarement la chère enfant.

Elle sourit de ce beau sourire, révélation de jeunesse dans ce visage trop sérieux pour son âge, et qui la transfigurait.

— Assurément, dit-elle sincèrement, pensant à la distraction que cette combinaison amènerait au colonel, ce

sera une bonne fortune pour mon père, si isolé ici; seulement, c'est, pour ces messieurs, le sacrifice de leur intimité...

Ce fut encore Césaire qui répondit, touché de ce sentiment filial et de cette délicatesse:

— N'en ayez cure, Mademoiselle, Alexis et moi passons toute notre journée ensemble, et tout le plaisir de cette réunion sera pour nous.

Désormais, ils prirent donc leurs repas en commun. Le colonel en était d'une humeur charmante, et s'il bourrait encore parfois la pauvre Brigitte, c'était par la force de l'habitude. Elle, restait invariablement sereine. Le comte, rendu peu à peu à sa propre nature par la diversion imposée à ses pensées, se montrait charmant causeur. Il s'adressait souvent à Brigitte, qui lui répondait avec sa simplicité exempte aussi bien de timidité que de prétention. Il était clair que la jeune fille, dans sa candeur et son dévouement, appelait sa sympathie. Quelques jours se passèrent ainsi. Un matin, au déjeuner, le colonel ne parut pas, ni Brigitte, mais vers la fin du repas, Alexis la vit arriver, toute empressée, un peu rougissante devant l'attention qu'éveillait sa présence, et chercher un domestique!

Celui qui la servait d'ordinaire étant au fond de la salle, elle dut, pour le rejoindre, passer devant M. de Cramans et Alexis. A sa vue, ils se levèrent et l'interrogèrent: elle ne venait pas déjeuner? et le colonel?

— Il est pris d'un accès de goutte, répondit-elle, on nous sert en haut, mais il nous manquait du pain, j'ai sonné en vain, mon père s'impatiente et, pour ne pas le faire attendre, je suis venue en chercher moi-même. Je me sauve vite, au revoir.

— Le colonel pourra-t-il me recevoir, Mademoiselle? demanda Alexis.

— Avec le plus grand plaisir; venir le voir sera même combler un de ses désirs que je n'osais vous exprimer.

— Et moi, mademoiselle, fit spontanément le comte, serai-je indiscret en accompagnant Alexis?

— Oh! monsieur, vous ferez une bonne œuvre, au contraire. Mon pauvre père, quand il souffre ainsi, a tant besoin d'être occupé, distrait. Et même, ajouta-t-elle, en regardant Alexis et en hésitant, si ce n'était pas trop abuser que de vous prier de faire avec lui une petite partie, oh! bien courte!... cela l'aiderait à passer la journée...

Elle avait, disant cela, un air doux, timide, qui exprimait si clairement à la fois son désir d'être agréable à son père et sa peur d'être indiscrete, que Césaire, en appréciant la délicatesse, répondit, le premier, très vivement:

— Soyez tranquille, mademoiselle, nous irons très volontiers faire la partie du colonel, et si Alexis est appelé dehors par son traitement, je sais, moi aussi, tenir une carte.

— Merci, fit Brigitte; seulement, il ne faudrait pas dire... M. d'Erizel sait bien...

— Que vous nous avez prévenus? acheva Alexis, ne craignez rien, mademoiselle, je mettrai mon cousin au courant de toutes les prévenances de votre piété filiale.

Elle sourit encore, et ayant pris, des mains du domestique, une corbeille avec du pain, elle s'enfuit, courant presque, l'air faisant voler les mèches courtes de ses cheveux fous, ce qui la faisait suivre d'un nimbe d'or.

Tout le monde la regardait.

— Quelle charmante enfant! dit Césaire, qui la suivait des yeux.

Après le déjeuner, les deux hommes montèrent donc chez le colonel, qu'une raison d'économie avait fait loger au second. Mais sa chambre, qui s'ouvrait sur les allées d'Etigny, était gracieuse, tandis que, par une porte que Brigitte alla ensuite refermer, le comte aperçut une sorte de grand cabinet de toilette, où était un lit de fer et comprit que telle était l'installation sommaire de la dévouée Brigitte.

Le colonel était près de la fenêtre, étendu sur un fauteuil; sa jambe, allongée sur une chaise garnie de coussins, était enveloppée de couvertures de laine. A la vue de ses visiteurs, il se souleva un peu et leur tendit la main.

— Que vous êtes bons, leur dit-il, de vous souvenir d'un pauvre infirme, car, voyez-vous, j'ai beau me dissimuler la vérité, infirme, je le deviens chaque jour davantage... et cette constatation m'est bien dure!

— Vous souffrez beaucoup? interrompit le comte de Cra-mans.

— Horriblement, surtout à certains instants; mais qu'est-ce que la douleur physique auprès de la douleur morale, de la torture de sentir son esprit vivant dans un corps mort, ou à peu près, puisque ses membres incapables d'action, n'existent plus que pour souffrir; de l'amertume indigne d'être impuissant à se suffire en quoi que ce soit, de se voir à charge à soi-même et aux autres, avec la perspective que cet état aura, non pas un temps, mais ne fera que s'aggraver. Et cela, messieurs, à soixante-huit ans (je les aurai dans deux mois), alors que mes contemporains sont encore vigoureux, alertes, ingambes... Tenez, quand je vois passer dans la rue quelque ancien militaire qui me semble de mon âge, et que je le vois marcher droit et ferme, sans bâton ni béquilles, c'est plus fort que moi: j'enrage!

— Je le comprends, dit Césaire, mais que savez-vous des misères morales de celui que vous enviez et s'il n'est pas plus digne de pitié que vous-même?

— Où en trouverai-je un plus éprouvé, répliqua le colonel, quel est le côté par où je n'ai été frappé? Ma carrière brisée par l'injustice, ma vie brisée par mes infirmités, le cœur brisé par la perte de ma chère femme, et sans position, sans santé, sans compagnie, sans fortune, sans amis, que possédé-je encore?

— Une fille, répondit le comte un peu sévèrement, une fille, monsieur, que beaucoup vous envieraient à leur tour

et avec raison. Croyez-vous que moi, qui suis si seul en ce monde, je ne donnerais pas ma fortune et, sans doute ma santé, pour avoir un enfant?

— Oh! vous êtes jeune, fit le colonel, d'un air de dire "il ne tient qu'à vous de recommencer la vie". Pourtant je dois rendre justice à quelques-unes de vos paroles. Oui, j'ai Brigitte, c'est ma seule consolation, et je sais bien qu'elle est puissante, mais elle aussi, pour sa part, augmente involontairement mes soucis et mes regrets. Croyez-vous que ce n'est pas un crève-cœur pour moi de condamner sa jeunesse à cette triste vie de garde-malade et encore d'un mauvais malade comme, malgré moi, je le suis?... Voyez, elle se faisait une fête de ce voyage aux Pyrénées, pauvre enfant! Elle n'a fait que changer de chevet, et, depuis presque trois semaines que nous sommes ici, elle n'a vu de Luchon que le chemin de l'hôtel aux sources, et risque fort de n'en pas connaître davantage.

— Allons donc! colonel, fit Alexis, vous broyez du noir, aujourd'hui, c'est la faute de ce temps sombre et humide qui a réveillé vos douleurs, mais, avec le soleil, elles cesseront et vous retrouverez votre gaieté, votre force, pour conduire Mlle Brigitte aux jolis sites de ce pays.

— Dieu vous entende! et bientôt, car le temps passe et voici encore un jour de perdu, aussi bien pour la promenade que pour le traitement.

— Oh! père! dit Brigitte intervenant, cette journée-ci n'est pas perdue par votre faute, même si vous aviez été bien portant, nous n'eussions pu sortir.

Et s'approchant de la fenêtre, elle souleva le rideau et montra qu'il pleuvait à verse.

— Allons! fit le colonel, vous êtes tous ingénieux à me consoler!... mais c'est assez parler de moi et de mes maux, sinon trop!... Et de vous-mêmes, messieurs, qu'avez-vous à me conter?

Ils échangèrent quelques mots, alors, sur le temps, le déjeuner, les eaux, les nouvelles des journaux.

— Et, demanda le colonel avec hésitation, qu'allez-vous faire cette après-midi? sortir quand même? Je crois que vous ne fréquentez pas le Casino?

— Nous allons y lire les journaux, dit Alexis, qui regardait son cousin.

Et, touché par la supplication muette de ce vieil enfant, qui désirait d'eux la satisfaction de son goût favori, mais n'osait le leur demander, aussi bien par dignité que par discrétion, le comte de Cramans ajouta simplement:

— Mais nous étions montés, colonel, avec le projet de faire votre partie.

— Vous êtes bien aimables, dit le vieillard, charmé; de M. d'Erizel j'accepterai sans scrupule cette proposition, puisque je lui sais le goût des cartes, mais vous, monsieur de Cramans, les aimez-vous?

— Je ne les dédaigne pas non plus, colonel.

— Eh bien alors, jouons, dit le vieil officier tout joyeux. Brigitte! une table, des cartes. Que faisons-nous? un écarté, un *mort*, un whist avec ma fille pour quatrième?

— Oh! père, fit la pauvre enfant, qui savait ce que ces parties coûtaient de bourrades à son inexpérience, je joue si mal!

— Ça, c'est vrai, aussi aujourd'hui je te tiens quitte. Commençons par un *mort*, messieurs, voulez-vous? et ensuite ce sera un écarté.

Ils jouèrent et le colonel en oublia l'heure et ses douleurs, si bien que, lorsque Brigitte, lui apportant sa potion, vint les lui rappeler, il l'envoya à tous les diables!

Sans se rebuter, elle restait près de lui, debout, la cuillerée versée, attentive à ne pas la répandre, ses grands yeux baissés, ses lèvres souriantes un peu, dans une pose adorable.

— Mon colonel, dit M. de Cramans, décidez-vous, il faudra en passer par là; Mlle Brigitte, je le vois bien, ne vous fera pas grâce.

— Grand Dieu, non, elle ne me le fera pas; elle est terrible, vous savez? Allons, tyran, donne...

Il avala la médecine, fit la grimace et se remit à jouer, tandis que Brigitte, avant de s'écarter, échangeait avec Césaire un sourire, tout de reconnaissance chez elle, tout de sympathie chez lui.



Allons, tyran, donne...

Vers deux heures et demie Alexis, qui ne voulait pas mettre la patience de son cousin à une trop longue épreuve, lui dit:

- Il faut que j'aïlle boire.
- C'est juste, dit Césaire, partons.
- Adieu, messieurs, leur dit le colonel, et merci, merci mille fois. Grâce à vous, voici deux heures passées de cette

interminable journée qui, chez moi, se prolonge souvent de l'insomnie de la nuit. Puis-je espérer vous voir demain?

— Assurément, dit Alexis.

— Mais, objecta Césaire, qui avait vu là du bien à faire et que la charité, devenue le but de sa vie, rendait encore plus perspicace et prévenant, les soirées sont si longues, voulez-vous, mon colonel, que je vienne faire, ce soir, une partie d'échecs avec vous? Alexis, qui me sacrifie toujours le casino, sera bien aise d'y aller faire un tour, pendant que je vous tiendrai compagnie.

Si le colonel voulait? Pauvre homme!

Le soir, Césaire remonta donc chez lui, pendant qu'Alexis, triomphant, allait voir jouer une pièce nouvelle; et ce fut une habitude prise tous les soirs; même lorsque le colonel put marcher, le comte de Cramans s'en vint faire sa partie, tantôt seul, quand Alexis allait au casino, le plus souvent à deux.

Ils se rencontraient tous quatre, presque chaque matin, aux environs de l'établissement de bains, déjeunaient ensemble, se retrouvaient encore fréquemment dehors l'après-midi, dinaient à côté l'un de l'autre et passaient leurs soirées de compagnie. A ce jeu, leur intimité devint vite très étroite; elle semblait complaire au comte de Cramans, plus empressé qu'Alexis lui-même à retrouver les Champacé.

La pensée d'accomplir une œuvre de dévouement en s'occupant du vieillard, et celle de suppléer un peu son admirable fille dans sa lourde tâche, l'attachait au colonel, qu'il plaignait, estimait aussi, malgré ses duretés et ses exigences, sachant se rendre compte de la part qu'il en fallait attribuer à ses souffrances, à son esprit aigri et ulcéré. Quant à Mlle de Champacé, il était indéniable qu'elle lui plaisait, l'attirant plus encore par sa nature morale que par sa beauté. Il la connaissait bien, maintenant; le soir, quand on jouait aux échecs, à l'écarté ou au piquet, il allait

la retrouver dans le coin près de la fenêtre où, tant qu'il faisait jour, elle lisait ou brodait et, lorsque la tiédeur de la température le permettant, la nuit venue, elle s'accou-dait à cette même fenêtre ouverte, il s'y plaçait auprès d'elle. Ils causaient alors, et bien que des bribes seulement de leurs paroles parvinssent aux oreilles d'Alexis,— car ils parlaient un peu bas pour ne pas gêner les joueurs, — il en augurait justement que leur entretien était tout intime. Césaire prenant un visible plaisir à ces apartés, Alexis, pour les lui faciliter, espaça grandement ses soirées au casino.

Un soir qu'il jouait avec le colonel depuis assez longtemps et que Césaire et Brigitte causaient, il entendit nettement le premier dire à l'autre :

— Alors, vous aussi, mademoiselle, vous comprenez l'amour comme moi, exclusif, absolu, éternel? Se donner tout entier pour toujours, sans restriction ni défaillance?

— Je ne pourrais pas le comprendre autrement, répondit la jeune fille.

Alexis ne perçut pas la fin de ces propos, mais si, déjà, ils parlaient d'amour, ses affaires allaient bien.

Peu après, il dit un jour brusquement à son cousin :

— Ne trouvez-vous pas que Mlle de Champacé ressemble un peu à Elisabeth?

— Oui, lui répondit le comte, et ce qui me plaît tant en cette enfant, c'est que c'est le même genre de femme, la même nature morale, aussi, à peu près; et parfois, je crois revoir ma pauvre chérie à vingt ans... Pourtant, ajouta-t-il, Mlle de Champacé est plus régulièrement jolie que ne l'était Elisabeth.

La santé du colonel s'améliorait sensiblement et les eaux lui étaient réellement salutaires.

— Tous nos malades repartiront guéris, disait quelquefois le comte de Cramans, en souriant et en regardant Alexis, qui était florissant de santé.

M. de Champacé maintenant montait en voiture. Il avait pu ainsi faire, avec sa fille et MM. d'Erizel et de Cramans, ses compagnons fidèles, quelques brèves excursions. Quand il y avait quelque curiosité à voir, quelque site à admirer de près, la jeune fille descendait avec les deux hommes, tandis que son père restait en voiture.

— Au moins, disait le colonel, Brigitte aura ainsi une petite idée des Pyrénées.

— Oui, répondit un jour le comte, mais c'est dommage, permettez-moi de vous l'avouer, qu'ainsi au pied de la montagne, Mlle Brigitte ne puisse pas un peu y pénétrer, pour en avoir une notion plus exacte, plus réelle. Si elle pouvait seulement accomplir cette classique excursion du lac d'Oo que nous avons faite l'autre jour, Alexis et moi!

— J'en suis incapable, mon pauvre ami, répondit le colonel; ne faut-il pas monter à cheval?

— Oui, à partir des Granges d'Astau.

— Et passer le lac en bateau? Tout cela, malheureusement, ne m'est pas possible.

— Malheureusement, répéta le comte, qui avait vu une involontaire lueur de désir s'allumer dans les prunelles bleues de Brigitte, pour y être vite éteinte par la déception.

Et il songeait que le terme du séjour des Champacé approchait, et que sa petite amie, qui aimait tant la nature et les beaux paysages, n'aurait vu les montagnes que de loin, sans y mettre le pied. Aussi, excité par ce regret, il reprit:

— Si j'osais, mon colonel, vous demander de me confier pour un jour Mlle de Champacé, Alexis vous tiendrait compagnie. Je sais bien que cette proposition est contraire aux conventions établies, sinon aux convenances, mais personne ne nous connaît ici, et puis, vous le savez, mon colonel, moi, ajouta-t-il tristement, je ne compte plus!

Ce mot fit sourire Alexis sous cape, mais il s'unit à son

cousin pour emporter le consentement du colonel. Il ne fut pas difficile à obtenir, le brave soldat ne demandait pas mieux que de procurer un plaisir à sa fille, et la question des convenances était assez secondaire pour lui. Il lui paraissait au moins aussi raisonnable de confier une jeune fille à un homme d'honneur, sérieux, expérimenté et de la meilleure compagnie, qu'à quelque jeune femme évaporée, souvent mentor bien insuffisant, et il ne comprenait pas qu'on pût y trouver à redire. Dans ces occurrences-là, ou d'à peu près semblables, c'était souvent la sage Brigitte qui était obligée de refuser, de résister, de montrer à son père que les coutumes ne permettaient pas ceci ou cela. Mais ce jour-là, le plaisir, sans doute, de faire l'excursion secrètement rêvée, lui tint la bouche close et, lorsque le colonel la consulta, elle répondit seulement avec un sourire sincère :

— C'est bien tentant !

La chose s'arrangea donc et, par une matinée ensoleillée, un landau attelé à quatre emporta Brigitte, jolie comme elle n'avait jamais été, sous l'impression de joie qui la transfigurait, et Césaire, dont la tristesse habituelle se transformait en cette expression de douceur attendrie et satisfaite, qu'il avait toujours lorsqu'il procurait à quelqu'un bien-être ou plaisir.

Alexis, qui était venu les mettre en voiture, les regarda s'éloigner d'un œil d'envie. Quelle bonne journée ils allaient passer, tandis que lui, près de ce vieillard!...

— Bah ! Paris vaut bien une messe ! se dit-il ensuite avec son insouciance accoutumée. Qu'est-ce que quelques heures quand tout tourne au gré de mes vœux ?

Les voyageurs rentrèrent dans la soirée. Césaire, un peu grave, comme recueilli en ses pensées, quoique toujours souriant ; Brigitte, exubérante, grisée d'air, de soleil, de mouvement, et peut-être aussi, — Alexis se le demanda, — d'amour.

Elle ne tarissait pas sur les choses qu'elle avait vues, les sites délicieux, les cascades, et le lac, l'admirable lac, disait-elle, couronné des grandes cimes neigeuses.

— Oh! quel ravissant pays, conclut-elle, et que les montagnes sont belles!



Alexis les regarda s'éloigner d'un œil d'envie.

Lorsqu'on se sépara, le colonel, que tout ce verbiage inaccoutumé et ce jeune enthousiasme égayaient, dit à Brigitte:

— As-tu remercié, au moins, M. de Cramans?

— Monsieur, dit-elle, lui tendant la main, je crois que je vous dois la meilleure journée de ma vie.

Césaire ne répondit que par son sourire contenu, mais Alexis crut voir une larme briller en ses yeux.

Mary Floran.

(A suivre)

L'HOPITAL GENERAL DE ST-BONIFACE

DE LA RIVIERE-ROUGE

(Suite)

Il accepte présentement de se joindre aux deux généreux confrères qui l'ont précédé sur cette plage. L'excellent religieux n'arrive pas seul à Saint-Boniface. La révérende mère McMullen, supérieure de l'Hôpital Général de Montréal, a mis sous sa protection, les sœurs Gosselin, Ouimet et une postulante, Mlle Lefebvre. Elle y a adjoint une fille dévouée, Sophie Messier, et Stanislas Létang, un bon serviteur de la seigneurie de Châteauguay. Apte à toutes sortes de travaux, habile ouvrier, ce jeune homme, avant le départ, suivit le conseil de la bonne mère, en passant quelque temps en apprentissage chez un ferblantier, ce qui lui fut très utile. Cette nouvelle recrue a suivi un tout autre chemin que celui des premiers missionnaires.

Le révérend père Bermond et ceux qui l'accompagnaient s'embarquèrent à Lachine, le 10 juillet, sur un bateau ⁽¹⁾ à vapeur qui se dirigeait vers Kingston. Un autre *steamboat* devait les conduire à Toronto, un troisième à Niagara, où l'on arriva le dimanche. Il y avait là une chapelle où un missionnaire venait dire la sainte messe. Le révérend père oblat, désirant offrir le saint sacrifice, s'adressa à celui qui prenait soin du sanctuaire. C'était un Anglais protestant du nom de Goodwill. Non seulement il acquiesça à la demande du prêtre, mais il fit informer avec empressement tous les catholiques de profiter du bienfait. Hôtelier de la place, il logea chez lui les

(1) Il n'y avait pas encore de voie ferrée en Canada, puisque la locomotive n'y fut introduite qu'en 1847.

nouveaux venus sans demander aucune rétribution. Le Seigneur aura regardé favorablement cet homme au cœur si bon et rempli de charité. Nos voyageurs prirent congé de lui, en lui témoignant leur gratitude et s'embarquèrent de nouveau pour se rendre à Buffalo où un bateau de plus grande force devait leur faire traverser les lacs.

Le capitaine était un Américain de haute taille à la physiologie ouverte et sympathique. Il s'enquit auprès de Stanislas Létang quelles étaient ces gens qui voyageaient avec lui. " Du monde comme les autres ", répondit le jeune homme trop discret.

Ayant fait part de sa réponse au révérend père Bermond, le religieux insinua à Stanislas de répondre sans détour, si on lui posait la même question; l'occasion ne manqua pas. Cette fois, le jeune homme répondit que ces étrangers étaient des missionnaires qui se rendaient à la Rivière-Rouge pour travailler à la conversion et à la civilisation des sauvages.

" Je savais bien, reprit le capitaine, que ce monde-là n'était pas comme les autres." A l'heure des repas, l'excellent maître du bord appela à sa droite le révérend père Bermond, à sa gauche, les religieuses, et le bon Stanislas eut aussi lui sa place distinguée.

Quand, après six jours, on aborda à Chicago et que le révérend père Bermond ouvrit sa pauvre bourse pour satisfaire aux frais du passage, le généreux capitaine ne voulut rien accepter: " Gardez cet argent pour vos sauvages, lui dit-il, vous n'en avez pas trop." Les inspirations de la charité sont la bonne semence qui tombe partout, elle lève avantageusement dans des cœurs bien disposés.

Avec une bien grande reconnaissance on s'éloigna de ce nouveau bienfaiteur pour prendre la diligence, qui atteignait après deux jours et deux nuits les rivages du Mississipi, à l'endroit nommé Saint-Joseph. La route fut suivie jusqu'à Galena, petit village remarquable par ses mines de plomb, et bâti sur le Mississipi même.

On y attendait durant neuf jours un bateau qui venait de

Saint-Louis, Missouri, et dont la marche avait été retardée par la crûe des eaux. Nos pèlerins prirent leur pension chez le Canadien Joseph Racette, un patriote de 1837, qui s'exila volontairement en ce lieu et y refit sa fortune.

La navigation sur le Mississipi est toujours belle, les bords de ce fleuve sont enchanteurs; mais plus admirable fut la philanthropie de l'excellent capitaine, un Américain encore, qui donna le passage gratis à nos sept voyageurs et voyageuses. Après six jours, le bateau ne put naviguer dans les eaux devenues très basses. On accosta à Still-Water, à une distance peu éloignée de Saint-Paul. C'était un dimanche. Le révérend père Bermond offrit le très saint sacrifice de la messe; la prière monta au ciel avec ferveur pour tous les charitables amis de la route. Le lendemain, des wagons entraînaient la petite compagnie à St-Paul pour y attendre, durant six jours encore, les voitures de la Rivière-Rouge. La maison du révérend M. Ravoux, missionnaire du Minnesota, fut mise à sa disposition. Absent ou présent, l'humble toit de cet apôtre était toujours ouvert à ceux qui, comme lui, cherchaient à étendre le royaume de Dieu.

La caravane attendue se composait de trente charrettes dont trois étaient à la disposition du révérend père Bermond et des Sœurs.

Le voyage par les prairies diffère de celui des canots quant à la marche, mais le mode des campements est le même. On s'arrête ordinairement à des endroits où il y a un cours d'eau et du bois pour y faire du feu.

La distance que l'on parcourt durant un jour est réglée sur cette prévoyance et l'on s'attarde quelquefois jusqu'à la nuit pour trouver une place avantageuse.

Si les dangers et les périls sont moins à appréhender que dans la navigation, les fatigues, les misères sont souvent les mêmes.

Sous un ciel de feu une myriade d'insectes bruissent; leur attaque est sanguinaire. Succède bientôt une pluie glaciale pour donner cours à un vent impétueux; puis l'atmosphère

s'attiédit, devient pesante, écrasante. Ajoutons à cela des chemins tortueux ou marécageux, des côtes escarpées, des cours d'eau ou de petites rivières à passer à gué ou sur les troncs pourris d'arbres renversés. Les accidents arrivent aussi à point, pour augmenter le mérite; une charrette se brise, un cheval devient rétif, un bœuf renverse sa charge; il faut s'arrêter, relever, réparer, remettre à l'ordre.

A l'heure du dételage, si quelques-unes des bêtes auxquelles on donne champ libre, s'égarent pour chercher leur pâture, il faut attendre plus d'un jour quelquefois pour les retrouver.

C'est autant de soucis et de sollicitude, sans compter ceux que l'on prend en même temps pour rendre à bonne fin ce qu'on apporte avec soin.

“ Je vous avoue, écrivait la sœur Gosselin, en rendant compte de son voyage à sa supérieure, que j'eus de forts soucis pour notre bagage. Chaque fois que nous montions dans nos pauvres voitures, mes inquiétudes se renouvelaient.

“ Ma charrette versa dans un bois et toute la charge qu'elle contenait alla se heurter contre un gros arbre; j'étais saisie de crainte, vu que j'avais pris avec moi tout ce qu'il y avait de plus fragile.

“ Cependant, je n'eus à regretter qu'un peu de dommage à mon panier portatif et à la poignée de mon parapluie.

“ Heureusement que je venais de descendre. Sans cela, j'aurais été aussi moi à *Versailles*, me broyant quelques membres probablement. Que le bon Dieu soit béni et remercié de m'avoir ainsi gardée d'un pareil accident! Je n'avais pas besoin de cela dans le moment: notre chère sœur Ouimet me donnait beaucoup de soucis. Elle était souffrante et supportait avec peine le cahottement de sa charrette où elle se tenait ordinairement à demi-couchée; je craignais tant qu'on ne la rendit pas en vie à Saint-Boniface.

“ A part cela, je ne trouvais rien de pénible sur la route.”

* * *

(A suivre)

LES CANADIENS AUX ETATS-UNIS

Le 17 mars 1891, le maire de Boston, M. Matthews, prononçait les paroles suivantes :

“ Une population presque entièrement anglo-saxonne d'origine et de croyance, est devenue depuis, un peuple de religion et de langue diverses, et il n'est nullement impossible, qu'avant cinquante années, la terre des puritains ne soit occupée en grande partie par les descendants de l'Irlande et de la France.

“ Cette grande et paisible révolution ne s'accomplira pas sans friction ici et là, on doit s'y attendre... mais les fractions diverses de la population envisagent le résultat final avec confiance. Dans nos villes florissantes de la Nouvelle-Angleterre, Puritains et Celtes marcheront ensemble, en harmonie parfaite, et développeront une race et une civilisation supérieures à tout ce qui existe dans le passé.”

Voilà un beau rêve habilement exprimé et une seule chose peut lui enlever de son mérite, c'est qu'il a été lancé le 17 mars, fête de saint Patrice, sous l'empire d'une émotion plutôt exagérée. Car, à moins qu'il n'y ait réforme immédiate et, dans certains cas, radicale chez ceux qui le caressent, ce ne sera toujours qu'un rêve. Une civilisation supérieure n'est pas le produit de demi-mesures ou d'une combinaison politique savante, elle est encore moins le produit d'une alliance entre races qui, pour s'unir, consentent à mutiler leur patrimoine et vont demander à la fusion de forces amoindries dans ce qu'elles ont d'essentiel, un succès qui serait l'apothéose de l'apostasie nationale et l'érection en principe de l'assimilation des races. Sans doute, il y a des races assimilables, mais ce sont des races faibles dont la dégradation est toujours, sui-

vant le mot de Lacordaire, "un des mystères les plus douloureux de ce monde." Celles qui tombent dans l'irréparable oubli ne doivent leur chute qu'au mépris des traditions heureuses qui les distinguaient et leur permettaient de braver les atteintes du temps. Ces traditions ne sont pas autres que la foi religieuse et la langue maternelle, Dieu et la famille. Hors d'elles il n'y a pas de progrès national possible.

Les paroles du maire Matthews nous remettent en mémoire la réflexion d'un sage: "Quelquefois les peuples s'éteignent dans une agonie insensible qu'ils aiment comme un repos doux et agréable; quelquefois ils périssent au milieu des fêtes, en chantant des hymnes de victoire et en s'appelant immortels." C'est bien cela. Nos concitoyens irlando-américains chantent leurs propres funérailles et nous ne pouvons nous défendre contre le sentiment d'immense pitié que nous inspire le malheur qui les tue au milieu de leurs propres fêtes. Ils ne s'allient pas, ils se fondent dans un élément qui les domine et ne leur cède que ses défauts, car c'est, la plupart du temps, à de fausses beautés que les imitateurs se laissent prendre. La facilité avec laquelle ils répudient leur langue, le relâchement qu'ils tolèrent dans leur culte catholique lui-même, en feront toujours des êtres à part au point de vue politique et en font déjà les pionniers reconnus de l'indifférence religieuse. Ayant diminué leur force distinctive comme nationalité, ils auront failli à leur mission qui était d'apporter à cette superbe mosaïque qu'est la nation américaine, la pierre précieuse qui eût complété le tout, donné plus de vrai au coloris et plus de relief au tableau; ayant sacrifié leur conscience à un vagabondage de sans-gêne dans la religion, ils auront, sur ce point encore, failli à leur mission et rabaissé, dans une proportion considérable, le niveau du sentiment religieux dans le pays. En un mot, ils sont une force néfaste, déprimante, au lieu d'être une force heureuse et féconde.

Et ce sont ces moribonds nationaux et religieux qui ont entrepris, aux Etats-Unis, d'anglosaxonner les races et poursuivent la réalisation d'une puissance composite qui n'aurait plus qu'une idole: le dollar, qu'un idéal: l'oubli des ancêtres! Pour notre part, Franco-Américains, nous repoussons cet idéal hybride qui ne répond ni à nos aspirations ni à notre caractère. Loyaux défenseurs du drapeau étoilé, enthousiastes de la république, nous voulons donner à notre nouvelle patrie, la pleine mesure de notre énergie, de nos talents et les fruits savoureux que ne manque jamais de produire le génie français, le nôtre, sous la tutelle de la liberté sainte. Il faudra, sans doute, du temps, beaucoup de temps, pour arriver à la réalisation d'un rêve aussi beau, mais notre race, en Amérique, est l'ouvrière des siècles et nous avons confiance. Nous marchons lentement, peut-être, mais nous marchons, et ce fait seul nous marque un poste enviable sur la route du progrès. Nous croyons fermement à notre mission. Fils des pionniers qui ont ouvert ce continent à la civilisation, nous ne devons pas résister aux desseins de la Providence qui nous a poussés jusqu'ici, qui a mêlé deux millions de cœurs français à l'âme d'un peuple conquis à la liberté par les soldats de France.

Tout ce que nos compatriotes franco-américains ont accompli, depuis les premiers jours de l'émigration, porte l'empreinte de cette prédestination de notre race et notre ardent désir est de ne pas nous écarter d'une route comme celle-là. Les moyens multiples à notre disposition, en nous facilitant la tâche, nous imposent le devoir impérieux de lui être fidèles. Que nous nous soyons quelquefois trompés sur les moyens à prendre, les méthodes à suivre, cela est certain, mais nous n'avons fait que payer notre tribut à la faiblesse humaine inhérente à notre nature. Le but, lui, n'a pas varié d'un iota et c'est toujours lui que nous poursuivons: la conservation de la foi, de la langue et des coutumes. Et parmi les moyens que nous

avons d'atteindre ce but il faut mettre au premier rang la paroisse franco-américaine dirigée par un curé d'origine canadienne-française. C'est là qu'est le salut et pas ailleurs. Aussi les nôtres n'ont-ils rien négligé pour former cette organisation de paroisses d'où découle tout le reste. C'est sur ce point également qu'ils ont rencontré et qu'ils rencontrent actuellement le plus d'opposition de la part des assimilateurs. Ces derniers virent du premier coup d'œil quelle source de forces devait être pour les Franco-Américains la paroisse de langue française et c'est contre elle qu'ils dirigèrent toutes leurs forces. Aujourd'hui, c'est sur ce terrain que se fait toute la lutte. Il y a quelques années on essaya bien de combattre les sociétés nationales, une autre source vive de force pour nous, mais cette tentative est tombée à plat. Nos sociétés nationales étendent leurs ramifications dans presque tous les Etats de l'Union et les assimilateurs en ont fondé d'importantes.

Le Congrès de Springfield, en mettant à nu bien des plaies et surtout en offrant de les guérir, devait nécessairement réveiller bien des douleurs, remettre en évidence bien des droits méconnus. C'est ce qui est arrivé. Partout, les groupes franco-américains s'agitent en faveur du clergé national. Dans certains cas ils furent bien accueillis par l'Ordinaire, dans d'autres on les entendit, mais on ne leur donna rien. C'est ce qui s'est fait à Northbridge, Taunton et Ware, trois groupes importants des nôtres. A Ware, surtout, nos compatriotes sont peut-être plus maltraités que partout ailleurs et c'est à n'en pas douter leur cas qui va fournir au comité permanent du Congrès de Springfield une occasion de prouver son efficacité.

Mais il ne faut pas oublier que la question du clergé national est de toutes celles qui nous occupent, celle qui se prête le mieux à des actes d'imprudance, à des excès de langage. Le spectacle de l'injustice provoque la colère, on

ne se contient plus et on dit des choses qu'on ne devrait pas, qu'on ne voulait pas dire. Les assimilateurs n'attendaient souvent que cette explosion d'indignation pour s'en servir de prétexte contre nous. Et c'est la cause qui en souffre. Nos compatriotes du Connecticut en savent quelque chose; leur cause, à notre avis, a été gravement compromise par une campagne de journaux; ils n'ont obtenu que des demi-mesures, là où ils ont obtenu quelque chose, et Dieu seul sait le jour où leurs griefs, tous réels et prouvés, seront redressés d'une façon définitive.

Grâce à Dieu, les Franco-Américains comprennent tout cela et donnent déjà à leurs revendications une expression moins passionnée. Ils s'orientent mieux et choisissent désormais les moyens les plus sûrs d'atteindre leur but. On dirait même, et il faut les en féliciter, qu'ils retournent à la tactique heureuse suivie par les fondateurs de nos premières paroisses. Citons deux cas parmi les principaux, parmi ceux qui nous offrent les meilleurs exemples à suivre.

La première paroisse canadienne de la Nouvelle-Angleterre fut fondée en 1850, à Burlington, Vt, par l'abbé Quevillon, le premier prêtre canadien qui ait exercé le ministère d'une façon permanente dans les Etats de l'Est. Les Canadiens de Burlington avaient bien construit une église en 1837 après une incursion des "Knownothings", mais cette église dut être abandonnée en 1845. Ce n'est réellement qu'en 1850 que la paroisse St-Joseph de Burlington fut réorganisée d'une façon permanente. Et le point principal à noter dans tout cela, c'est que l'organisation se fit sous la haute surveillance de l'abbé Quevillon lui-même et de l'abbé Mignault, curé de Chambly et vicaire général du diocèse de Boston. Dans ce temps-là, on consultait donc les prêtres canadiens que leurs relations tenaient le plus rapprochés de l'Ordinaire.

Trente-cinq ans plus tard, on fondait la paroisse de l'Assomption, à Millbury, Mass., après un schisme de six

mois. Un incident malheureux faillit tout compromettre. Un comité de paroissiens fut délégué auprès de l'évêque de Springfield. Lors de l'audience un délégué ne se contenta plus et déclara à brûle-pourpoint à l'évêque " que les Canadiens de Millbury étaient décidés à gagner leur cause coûte que coûte." Un vieux Canadien sauva la situation: "Oubliez, Monseigneur, dit-il, ces paroles insensées, ce n'est pas là ce que nous voulons; mais écoutez avec bonté ce que nous avons à vous dire. Nous autres, les vieux Canadiens, nous ne perdons pas la foi dans ces pays-ci; nous avons été trop bien élevés pour cela au Canada; mais, Monseigneur, que vont devenir nos enfants? Sans école catholique, sans église, sans prêtre pour leur parler du bon Dieu, ils vont grandir dans l'ignorance et l'impiété. Nous comptons sur eux pour nos vieux jours; mais s'ils sont infidèles à leur Dieu, ils le seront aussi à leurs parents, et de la sorte nous aurons tout perdu. En notre nom, Monseigneur, et au nom de nos enfants, laissez-vous donc toucher et donnez-nous ce que nous vous demandons, un prêtre canadien pour instruire nos enfants, nous consoler, nous aider." Ils eurent le Rév. M. J.-A. Charland et la paroisse de l'Assomption de Millbury est une des plus jolies paroisses du diocèse de Springfield.

Les deux cas que nous venons de citer indiquent clairement la route à suivre par les Franco-Américains d'aujourd'hui. Qu'ils consultent nos prêtres canadiens les plus éclairés et qu'ils agissent avec une extrême prudence. Il ne faut pas oublier que la discipline de l'Eglise doit être maintenue malgré tous les conflits qui peuvent s'élever entre pasteurs et fidèles. Respect donc à l'autorité établie, ce qui n'exclut pas l'énergie des revendications et ne diminue pas la justice de la cause qui nous est chère. Choisissons bien nos moyens.

J.-L.-K. Laflamme.

Woonsocket, R.-I., 24 juillet 1902.

A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES

La maladie du roi.—Couronnement ajourné.—Tragique antithèse.—La démission de lord Salisbury.—M. Balfour, premier ministre.—M. Chamberlain victime d'un accident.—Sa situation dans le nouveau cabinet.—Sir Michael Hicks-Beach.—La conférence coloniale.—En France.—Le ministre Combes.—Une interpellation.—La politique de discorde et la politique d'apaisement.—Un discours de M. Ribot.—Guerre aux moines.—M. Combes et saint Thomas.—A l'Académie.—M. de Vogüé.—Au Canada.

De graves événements se sont succédé en Angleterre durant les dernières semaines. C'a été d'abord la maladie du roi et l'ajournement des fêtes du couronnement. On peut dire que l'empire britannique tout entier a été plongé dans la stupeur le 24 juin lorsque la nouvelle de la maladie grave d'Edouard VII s'est répandue comme une traînée de poudre. On était à la veille du couronnement. L'antique abbaye de Westminster allait revoir les splendeurs traditionnelles de la solennelle investiture royale. Les personnages illustres, les ambassadeurs, les représentants des rois et des Etats de l'univers étaient arrivés à Londres attendant le grand événement. La capitale regorgeait déjà d'une multitude immense accourue de toutes parts pour assister à ces fêtes. Des préparatifs grandioses étaient faits. On n'apercevait que décorations, arcs de triomphe, estrades, inscriptions. Des confins du monde les représentants des fédérations coloniales, orgueil et fleurons de l'empire, étaient venus apporter l'hommage des jeunes et fortes nations qui arborent le drapeau britannique du Levant au Couchant et du Midi au Septentrion. Deux jours encore, et le roi de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, l'empereur des Indes, le souverain de vingt peuples disséminés sur la surface du globe, le monarque

pacificateur dont la volonté avait fait taire les canons grondants, et muselé l'hydre de la guerre, allait apparaître à l'humanité dans une apothéose de gloire et de splendeur!... Mais voilà que tout à coup ce triomphateur presque surhumain s'affaisse sous l'étreinte d'un mal redoutable; voilà qu'au lieu du trône, du manteau royal, des pompes prestigieuses du sacre, c'est la table sanglante des opérations, c'est le couteau du chirurgien, ce sont les vapeurs du chloroforme et les bandages antiseptiques qui l'attendent! Voilà enfin que ce cri, parti du palais royal, fait le tour de l'empire: "Au lieu d'être couronné, le roi a été opéré, et ses jours sont en péril!" Vraiment, on ne saurait concevoir rien de plus douloureusement dramatique, et c'est bien là une de ces tragiques antithèses dont la Providence se plaît à parsemer l'histoire.

Cette maladie d'Edouard VII, ce couronnement ajourné par la main de Dieu, ont naturellement inspiré bien des articles aux journaux des deux mondes. La plupart ont été sympathiques. On ne saurait ranger parmi ces derniers celui d'Edouard Drumont dans la *Libre Parole*. En voici quelques passages:

"Doudan prétendait que Bossuet seul aurait été digne d'écrire pour les souverains le discours du Trône... On pourrait dire avec autant de raison que lui seul serait capable d'écrire à certains moments le *Premier-Paris* des journalistes.

"Quelle plume autre que celle de Bossuet pourrait rendre, dans ce langage à la fois familier et grandiose qui était le sien, le spectacle auquel nous assistons?"

"On allait voir se renouveler, à l'occasion du couronnement, ce qui s'était passé aux obsèques de la reine Victoria, ce qui ne s'était même pas vu à l'époque lointaine où Rome était vraiment la reine des nations.

"Tout ce que l'ancien monde a de plus archaïque com-

me manifestations matérielles et comme symbolisme, allait fraterniser avec ce que la civilisation a de plus hardi et de plus nouveau. La féodalité, dans ses costumes et ses rites les plus antiques, devait s'unir à l'industrie et au commerce pour assister au sacre moyenâgeux d'un habitué des coulisses et des restaurants de nuit, s'asseyant sur la pierre celtique qui servait à l'intronisation des rois saxons.

“C'eût été une vision d'une étrangeté et d'une originalité particulière; mais Dieu, qui n'aime pas l'opérette, n'a pas voulu que nous en fussions témoins.

“Il est impossible, en effet, de contester qu'il n'y ait dans tout cela je ne sais quoi qui sente un peu l'opérette, mais une opérette énorme et tragique, comme aurait pu la comprendre Henri Heine avec son génie de haineuse et puissante ironie.

“Quelles pensées doivent assaillir tous ces figurants futurs de la grande scène sur laquelle le noir rideau de la mort va peut-être tomber?

“Ces chefs de mission, ces ambassadeurs et ces délégués des pays les plus éloignés sont plus divers que ces Mèdes, ces Parthes, ces Elamites, ces Crétois, ces Arabes, ces habitants de la Cappadoce, du Pont, de la Phrygie, de la Pamphylie, de la Lybie et de Cyrène, que saint Paul nous montre assistant au miracle de la Pentecôte.

“Il y a là des hommes venus des extrémités du monde, de l'Égypte des pyramides, des montagnes neigeuses de l'Himalaya, des rivages de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, des bords du Saint-Laurent.

“Les généraux et les diplomates de la France, de l'Allemagne, de la Russie, de l'Autriche, de l'Italie, portent, sur des uniformes constellés d'une ferblanterie flamboyante, des spécimens de tous les ordres connus.

“ Quand ils sont seuls, quand ils ne sont plus obligés de montrer un visage de circonstance, ces hommes doivent éclater d'un rire énorme en songeant qu'ils ont fait tant de chemin pour se casser le nez devant le lit où agonise un malheureux auquel on vient d'ouvrir le ventre. Comme dans Shakespeare, il y a là-dedans de la bouffonnerie et de l'horreur.

“ Quel discours pourrait faire devant ces députés de toutes les nations un ministre de Dieu sur lequel la langue de feu serait descendue et qui, paraphrasant les paroles de l'Évangile et les harangues de Bossuet, commenterait les enseignements que comporte un tel spectacle? ”

Comme tout ce que Drumont écrit, cet article est puissamment original, mais il est aussi odieusement excessif. Nous le reproduisons à titre de document littéraire, mais nous tenons à dire que même un écrivain hostile à l'Angleterre aurait dû trouver dans son esprit et dans son cœur des pensées plus hautes et des sentiments plus généreux, en présence d'une aussi émouvante épreuve nationale.

* * *

Heureusement, le roi semble sauvé. Sa convalescence paraît marcher rapidement, et l'on parle du couronnement pour le neuf ou le quinze août. Mais une nouvelle sensation est venue absorber l'opinion anglaise. Lord Salisbury a donné sa démission et l'honorable M. Arthur Balfour a été appelé à lui succéder comme premier ministre. Depuis longtemps on prévoyait que le cabinet allait changer de chef à courte échéance. Mais on croyait que rien ne se ferait avant le couronnement, et le couronnement étant retardé, on supposait que la retraite de lord Salisbury le serait également. Le public a donc été pris par surprise. Lord Salisbury est âgé de 72 ans. Il y a

plusieurs années qu'il aspire au repos. Il fait partie du Parlement depuis 1853. Il a siégé dans la Chambre des Communes jusqu'en 1869, et depuis lors il siège à la Chambre des Lords où l'a appelé la mort de son père, le marquis de Salisbury. Il a été secrétaire d'Etat pour les Indes en 1866, ministre des affaires étrangères en 1878. A la mort de lord Beaconsfield, en 1881, il est devenu le chef du parti conservateur qu'il a dirigé pendant vingt-un ans. Il a été premier ministre en 1885, une seconde fois en 1886 jusqu'à 1892, et une troisième fois en 1895 jusqu'à aujourd'hui. Lord Salisbury jouissait de la confiance du peuple anglais, de l'estime de ses adversaires politiques, et de la considération de toutes les grandes puissances.

Son successeur, le très honorable Arthur Balfour, est son propre neveu, le fils de sa sœur. Il est âgé de 54 ans, et siège dans la Chambre des Communes depuis 1874. Il a été *Chief Secretary* pour l'Irlande en 1886, et dirige le parti conservateur aux Communes depuis 1892. M. Balfour est un homme d'une haute culture intellectuelle, un lettré, un écrivain et un penseur. En politique, on lui reproche une certaine indolence. Mais il est excellent debater, conciliant, estimé de tous les partis, et jouit d'un prestige incontesté. On disait couramment que ce serait M. Chamberlain ou lui qui serait premier ministre. Mais les esprits les plus clairvoyants prévoyaient bien que ce serait lui. En dépit de sa popularité indéniable, de son incontestable valeur comme lutteur politique, le secrétaire colonial n'est pas considéré comme un homme sûr. Quoi qu'en disent ses admirateurs, l'aventure du Transvaal ne l'a point grandi. L'avènement de M. Balfour correspond beaucoup mieux que ne l'aurait fait celui de M. Chamberlain à l'état d'esprit actuel de la nation et du Parlement. Au moment du changement de premier ministre, le secrétaire des colonies souffrait encore des suites d'un accident qui aurait pu lui coûter la vie. Par suite de

l'emballement d'un cheval, il avait été jeté violemment par terre et sa tête avait brisé une vitre de la voiture où il se trouvait. Il a été consigné dans sa chambre depuis cette chute, mais les médecins ont affirmé que ses blessures ne sont point dangereuses. M. Balfour a eu avec lui une longue conférence, au cours de laquelle M. Chamberlain l'a assuré de son concours le plus cordial et le plus entier.

Le nouveau cabinet se compose en grande partie des mêmes membres. La seule disparition notable est celle du chancelier de l'Echiquier, sir Michael Hicks-Beach qui, tout en promettant au nouveau leader son loyal appui, a insisté pour prendre sa retraite. Sir Michael était peu sympathique à M. Chamberlain. Craint-il que celui-ci ait plus de pouvoir sous M. Balfour que sous lord Salisbury? On fait à ce sujet bien des conjectures.

Une autre question se pose maintenant. Le nouveau premier va-t-il être élevé à la pairie, ou demeurer dans la Chambre des Communes? S'il monte à la Chambre des Lords il est fort probable que M. Chamberlain deviendra le leader de la Chambre des Communes, ce qui accroîtra sa force et son prestige. Un grand nombre de conservateurs et même de libéraux unionistes désirent que M. Balfour reste à son poste dans la Chambre basse.

* * *

Pendant ce temps, la conférence intercoloniale poursuit ses travaux. M. Chamberlain n'a pu prendre part qu'à ses premières séances. Son accident l'a empêché naturellement de continuer à siéger avec les premiers ministres des colonies. On conçoit que cela enlève aux délibérations beaucoup de leur importance. D'après ce que nous apprennent les dépêches, la question du commerce et celle de la défense impériale ont été abordées. Il semble évident que

ni l'une ni l'autre ne recevra de solution maintenant, et il est même douteux qu'elles fassent de grands progrès durant cette conférence. En ce qui concerne le commerce, il y a trop d'intérêts divergents; et quant à la défense impériale les premiers ministres des colonies ne paraissent point disposés à sortir du *statu quo*. De sorte qu'en définitive la conférence coloniale de 1902 sera passablement stérile. Pour plusieurs excellentes raisons nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de s'en affliger outre mesure.

Notons encore parmi les incidents importants du mois le refus du gouvernement impérial de suspendre la constitution de la colonie du Cap, et le retour de lord Kitchener, en Angleterre, où il a été accueilli avec enthousiasme.

* * *

En France, le ministère Combes a commencé son règne sous les plus odieux auspices. C'est bien un ministère de haine, d'intolérance, de persécution religieuse. Dans sa déclaration ministérielle d'abord, et dans son discours sur l'interpellation Bussièrès, le nouveau premier ministre a fait parade du détestable esprit qui l'anime. Il a annoncé une recrudescence d'ostracisme contre les congrégations religieuses, la guerre à la liberté de l'enseignement dont la première manifestation sera l'abrogation de la loi Falloux, et une politique plus oppressive que jamais envers l'Eglise et le clergé. Voici la fin du discours prononcé par M. Combes à la séance du 13 juin:

“ Nous sommes des hommes de parole et de résolution. Nous tiendrons ce que nous promettons. Notre politique est une politique de lutte contre le nationalisme et le cléricalisme. Ces deux points dominent l'action gouvernementale. C'est autour d'eux que nous grouperons les républicains de cette Chambre.

“Céder si peu que ce soit en ces matières serait perdre le fruit des épreuves et des efforts des trois dernières années. Et quelles épreuves et quels efforts! L'homme d'Etat qui pendant ces trois années a dirigé notre politique avec tant de talent et d'autorité a été abreuvé d'outrages et de calomnies, non seulement de la part de ses ennemis, mais aussi de ses anciens amis.

“La majorité qui l'a soutenu a été dénoncée comme un ramassis d'hommes sans morale et sans patriotisme.

“Enfin le jour de la justice est venu. Le pays a jugé le cabinet et ses adversaires. La majorité est revenue plus forte! C'est à cette majorité, accrue de tous les républicains sincères, que nous faisons appel.

“Elle connaît notre programme. Elle a déjà pu juger nos personnes. C'est à elle de dire si le programme lui agréé et si elle a confiance dans le cabinet pour le réaliser. (Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.—Bruit à droite.)”

M. Combes a du moins le mérite de parler sans détour. C'est une politique de guerre qu'il annonce. M. Ribot a relevé le gant, au nom du parti progressiste, et défendu la politique d'apaisement dont il est l'un des plus éminents champions: “Devant un cabinet nouveau, a-t-il dit, nous n'avons pas l'habitude d'apporter une déclaration de guerre; ce n'est pas seulement par courtoisie que nous agissons ainsi; nous nous conformons aux usages parlementaires et nous attendrons les actes du cabinet pour le juger. (Très bien! très bien! à droite.)

“Cependant je ne veux pas laisser passer sans les relever les paroles de M. le président du conseil, qui voulaient être ironiques, sur la politique d'apaisement.

“Il ne faut parler de cela ni avec ironie, ni avec légèreté. (Applaudissements au centre.) Cela est une grande politique. (Interruptions à gauche.) Elle peut ne pas

avoir son heure immédiate après les ardeurs passagères d'une lutte électorale (Interruptions à gauche) qui se calmeront bientôt. (Nouvelles interruptions sur les mêmes bancs.)

“ Cette politique a trouvé son expression la plus haute dans un langage que vous avez entendu et qu'en tout cas le pays a entendu et compris. (Applaudissements au centre. — Interruptions à gauche.) Il emprunte à la personne qui l'a tenu la plus haute autorité (Applaudissements au centre. — Interruptions à gauche.)... ”

“ Vous avez donc bien peur que le pays entende ce langage? (Interruptions à gauche.) ”

“ J'use de mon droit avec une convenance entière et j'estime que c'est là une grande politique qui ne mérite pas le dédain et qui aura son heure plus tôt que vous ne le croyez. (Applaudissements au centre.)... ”

“ Ce n'est donc pas le moment de triompher avec arrogance; le pays marque qu'il ne soutiendra pas longtemps la politique qui menace sans frapper et perpétue l'agitation. ”

“ Car enfin quelle est la politique du gouvernement et de la majorité dans les questions cléricales? Je la cherche. Je cherche ce qu'il y a de vivant, de moderne dans cette politique. Je n'y trouve que des redites, des démonstrations vaines. Vous ne voulez pas de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. ”

“ (Voix à gauche.) Si, si. ”

“ M. Ribot. Alors demandez-la au président du conseil! Vous vous traînez dans une politique sans actes qui consiste à perpétuer les agitations pour arriver à l'aveu d'impuissance qui se lit dans la déclaration ministérielle. ”

“ Quand on parle de la loi sur les associations comme l'a fait M. Combes, on laisse place à tous les doutes... ”

“ Et que pensez-vous, messieurs, de la liberté d'enseignement? Quand on parle devant le pays, toutes les opinions ”

sont permises, mais non pas les opinions flottantes. (Vives interruptions à gauche.)

“ Voulez-vous toucher à la liberté de l'enseignement ?

“ Vous n'osez pas le dire ! Vous vous réfugiez dans l'équivoque abrogation de la loi Falloux. Nous sommes d'accord sur les réformes nécessaires à ce sujet et nous les demandons depuis trois ans ! (Protestations ironiques à gauche.)... ”

“ J'ai le droit de dire qu'une politique d'apaisement qui, sans rien abandonner de la suprématie du pouvoir civil, chercherait à pacifier les esprits en faisant appel aux sentiments les plus nobles de ce pays... (Non ! non ! à gauche.) Vous ne voulez pas de l'apaisement, c'est entendu. Vous voulez vivre de la politique de violence, mais le pays en meurt. (Nouveau bruit à gauche. — Applaudissements au centre.) ”

“ Quant à nous, nous resterons fidèle à notre politique et, malgré vos clameurs qui ne m'émeuvent pas, je le proclame à la face de ce pays qui m'entendra. (Vifs applaudissements au centre et à droite. — Bruit à gauche.) ”

Le mot de M. Ribot : “ le pays en meurt, ” a produit une vive sensation. La presse indépendante l'a repris et commenté avec vigueur. Mais la chambre issue des élections est décidément sectaire, et M. Combes a vu une majorité considérable se ranger derrière lui. Encouragé par l'appui du Parlement, il s'est mis à l'œuvre pour appliquer son programme de haine. Les dépêches suivantes nous donnent une idée de la besogne à laquelle il s'est mis :

“ Paris, 10. — M. Combes, président du conseil, a fait signer à M. Loubet, le décret ordonnant la fermeture immédiate de tous les établissements congréganistes qui ont été ouverts postérieurement à la promulgation de la loi relative au contrat d'association sans avoir demandé l'autorisation. ”

“ Ces établissements sont au nombre de 120; le décret qui vient de les supprimer a été rendu en application de l'article 13 de la loi du 1er juillet 1901; cet article, assez obscur, avait provoqué, dans le monde religieux comme dans le monde politique, les interprétations les plus contradictoires.

“ Paris, 10. — Le premier ministre, M. Combes, a ordonné aux préfets de tous les départements de notifier les ordres religieux qui ne se sont pas conformés à la loi des associations, qu'à moins qu'ils ne se soient dissous dans une semaine, leurs établissements seront fermés de force. Deux mille établissements sont affectés par cet ordre.”

C'est cela! Faire la guerre aux moines et aux religieux, tels sont les glorieux exploits auxquels les gouvernements sectaires de notre pauvre France réduisent leur ambition! Quelle tristesse et quelle pitié!

Ce qu'il y a de plus odieux c'est que ce premier ministre persécuteur est un ancien séminariste, un ancien professeur ecclésiastique, un défroqué. Les journaux catholiques ont exhumé une thèse qu'il publiait en 1860 sur la psychologie de saint Thomas d'Aquin. On y trouve des passages comme celui-ci: “ Quand on lit dans saint Thomas des déclarations si nombreuses, si explicites et si claires, qu'appuient de toutes parts les raisonnements les mieux conduits, on a de la peine à comprendre que des écrivains contemporains ne voient dans cette multitude d'arguments que des affirmations dénuées de preuves, et réduisent à des allégations gratuites les paroles du saint docteur. Il n'y a pas moins de présomption à dédaigner entièrement de semblables démonstrations que de légèreté à les omettre ou à feindre de les ignorer.” C'est l'admirateur de saint Thomas, l'homme qui défendait le “ saint docteur ” contre d'ineptes critiques, qui s'emploie aujourd'hui à jeter dans la rue des Français et des Fran-

çaises dont le seul crime est d'avoir fait les mêmes vœux que l'Ange de l'Ecole. Il n'y a rien de pire qu'un renégat!

* * *

Détournons nos regards de ces attristants spectacles et allons respirer une atmosphère meilleure. Nous voici à l'Académie française. On y reçoit M. le marquis de Vogüé, qui prononce l'éloge de son prédécesseur, l'illustre duc de Broglie.

Nous avons déjà donné ici une esquisse biographique du nouvel académicien. La séance de sa réception a été vraiment intéressante, et son discours a eu beaucoup de succès. Il a tracé un portrait puissant du duc de Broglie, et mis en lumière avec un charme profond les qualités de ce grand esprit. Beaucoup de passages de cette harangue académique sont à citer. Parlant de quelques-uns des premiers écrits de celui dans le fauteuil duquel il va s'asseoir, il a caractérisé comme suit sa manière:

“ Nous retrouverons, à toutes les époques, les mêmes procédés de composition, la même méthode dans la conduite de la pensée et du discours. La phrase et l'argumentation marchent du même pas, tendant ensemble au but, comme les parallèles d'une attaque prise de loin, dont les approches se succèdent dans une gradation méthodique jusqu'à l'assaut victorieux, sans que le lecteur sache ce qu'il doit le plus admirer, ou de la savante stratégie qui préside à l'opération, ou de l'art consommé avec lequel elle se dissimule sous la vivacité des allures et le naturel des mouvements. L'image intervient à sa place non moins naturellement amenée, l'image aux sobres effets et aux couleurs discrètes, mais dont les contours s'adaptent au sujet avec tant de justesse et de grâce, qu'elle achève d'entraîner l'adhésion du lecteur, convaincu et charmé. La phrase est pleine et limpide, vigoureuse et souple; elle

semble confondre, dans son harmonieuse unité, les qualités du passé et celles du présent, l'allure solennelle du grand siècle et la simplicité des temps modernes, la pureté de la langue d'autrefois, la sobriété et la couleur de la langue d'aujourd'hui."

Tous ceux qui ont fréquenté les ouvrages de M. de Broglie souscriront volontiers à cette appréciation. Plus loin, M. de Vogüé nous fait admirer l'historien en analysant son art avec une justesse et une dextérité de touche merveilleuses. Après avoir salué avec admiration la série imposante et captivante des volumes consacrés par le duc de Broglie à la diplomatie secrète de Louis XV, à Marie-Thérèse, à l'alliance autrichienne, à Frédéric II, etc., il s'écrie avec un enthousiasme communicatif :

"La démonstration se poursuit pendant le long exposé des faits, avec une ampleur, une clarté et un charme qui n'ont peut-être jamais été dépassés. Jamais peut-être n'ont été poussées plus loin les qualités de l'historien : l'art de démêler les fils embrouillés d'une intrigue de cour ou d'une négociation diplomatique, l'esprit dans l'anecdote, la finesse dans l'étude des caractères, la précision et l'émotion dans les récits de guerre, la gravité dans les réflexions, la hauteur dans les conclusions. Les récits de guerre surtout ont une vie et une couleur exceptionnelles ; l'instinct de la race semble se réveiller chez le descendant des vaillants soldats et des habiles capitaines dont le nom se retrouve à chaque page de son récit : il lui donne l'intuition des réalités militaires. La retraite de Prague et la bataille de Fontenoy sont des morceaux classiques ; le second surtout où revivent, d'une vie si intense, les poignantes péripéties du drame sanglant, la mâle attitude des combattants, les hésitations de la fortune, les inspirations décisives du génie, l'ivresse généreuse de la victoire, et que termine la célèbre péroraison où l'auteur,

évoquant dans une rapide vision les gloires du passé et celles de l'avenir, salue la vaillance élégante de l'ancienne France éclairant d'un reflet de grâce héroïque le déclin de la monarchie, semblable au soir d'un beau jour qu'illuminent les derniers feux du soleil couchant."

On ne saurait mieux décrire le talent et le génie d'un écrivain.

M. de Vogüé s'est donné et a donné à la conscience de la France honnête la satisfaction de flétrir au passage les jacobins qui après avoir crié pendant de longues années: "vive la liberté!" sont devenus d'exécrables tyrans. Vers 1850, M. de Broglie avait publié une remarquable étude sur la question d'enseignement. M. de Vogüé le résume en quelques lignes, puis il ajoute: "Il recommandait la séparation complète de l'enseignement public et de l'enseignement libre: il se rallia néanmoins à la loi transactionnelle de 1850 et contribua à son succès. Il ne pouvait prévoir alors que cette loi, œuvre bienfaisante de la République libérale, respectée par l'empire rétabli, serait mutilée par la troisième République, que son dernier discours à la tribune nationale serait vainement consacré à en défendre les principes et qu'un jour viendrait où les législateurs d'un régime de liberté s'attaqueraient aux dernières garanties qu'elle offre aux libertés les plus essentielles."

L'Académie et l'auditoire d'élite qui se pressait sous la coupole du Palais Mazarin a couvert d'applaudissements cette noble protestation.

La réponse de M. de Heredia a été brillante, spirituelle, pleine de verve, d'humour et d'élégance. Au résumé cette séance a été très réussie.

* * *

Au Canada, les vacances, intéressantes pour ceux qui jouissent des plaisirs de la villégiature, ne le sont guère

au point de vue de la chronique mensuelle. Sir Wilfrid Laurier est en Europe avec trois ou quatre de ses collègues, et la politique fédérale chôme.

A Ontario, le premier ministre, M. Ross, est lui aussi absent, mais, durant son séjour en Angleterre, la situation politique s'est corsée. Par suite de décomptes judiciaires, sa majorité se trouve réduite à une voix. C'est peu pour se maintenir au pouvoir, et notre province sœur nous réserve peut-être le spectacle de crises prochaines.

A Québec, la vacance créée par la mort de M. Déchéne a été remplie de la manière suivante. M. Turgeon, secrétaire provincial, est devenu ministre de l'Agriculture, et M. Amédée Robitaille, député de Québec-Centre, a été appelé dans le cabinet comme secrétaire de la province.

Les fêtes nationales et universitaires qui ont eu lieu à Québec à la fin de juin ont eu un grand succès. Ceux qui ont eu le bonheur d'y assister en sont sortis le cœur rempli des plus vives et des plus salutaires émotions. Il y a eu là des manifestations de foi patriotique et religieuse véritablement fortifiantes et rassurantes.

Le comité des anciens élèves de l'Université Laval qui a présidé à l'organisation des fêtes jubilaires de cette institution, lui a présenté une somme de \$100,000 comme témoignage de gratitude et d'affection. Espérons que ce ne sera là qu'un premier pas, et que la munificence publique, parmi les Canadiens-Français, va connaître désormais le chemin des grandes dotations universitaires.

Avant de clore cette chronique, nous voulons noter la réunion des missionnaires agricoles qui a eu lieu au collège de Sainte-Anne de Lapocatière, les 15 et 16 juillet courant. Cette œuvre des missionnaires agricoles est aussi modeste qu'admirable. Dans le silence et l'obscurité elle fait un bien incalculable au sein de nos populations. C'est à notre épiscopat surtout qu'elle doit sa naissance. Nous extrayons de la lettre pastorale collective de Nos-

seigneurs les archevêques et évêques de la province, publiée en 1894, le passage suivant: "Vous joindrez vos prières aux nôtres, nos très chers frères, pour que cette œuvre tourne à la gloire de Dieu, en même temps qu'au bien de notre pays. Nous demandons au ciel que le nom de Jésus-Christ soit connu et glorifié par un plus grand nombre de nos compatriotes; nous le prions pour que les enfants du sol, nos Canadiens, ne soient jamais réduits à manger le pain de l'exil, et pour que nos campagnes, rendues fertiles et productives par un travail intelligent, nourrissent abondamment nos populations. Nous prions encore pour que l'oisiveté, mère de tous les vices, et le luxe disparaissent de nos campagnes, que la tempérance y règne et avec elle toutes les vertus chrétiennes."

Quel est le but de ces conventions de missionnaires agricoles? Il est exposé parfaitement par un collaborateur de la *Presse* dans un article publié le 12 juillet:

"Soucieux de se rendre au désir exprimé par leurs supérieurs ecclésiastiques, et anxieux d'acquérir la science agricole, aussi nécessaire que leur science théologique pour remplir leur nouveau rôle de missionnaires agricoles, les vaillants prêtres préposés à cette œuvre ont voulu réunir autour d'eux, en convention, chaque année, les experts en agriculture qui peuvent les renseigner. Pendant deux jours ils écoutent les enseignements, les avis de ces experts, et délibèrent ensuite entre eux sur le prochain travail à faire. Puis ils s'en retournent et vont donner aux cultivateurs de la région confiée à leur zèle, les conseils nécessaires pour qu'ils retirent de leurs terres les richesses qu'elles contiennent et surtout pour qu'ils évitent les écueils qui peuvent les empêcher, soit de se rendre maîtres de ces richesses, soit d'en faire un bon usage, une fois qu'elles sont acquises. Et, c'est ainsi que nous, qui avons l'occasion de parcourir constamment notre province, nous trouvons partout ces vaillants missionnaires enseignant

l'agronomie, base de toute bonne pratique agricole, et prêchant en même temps, — restant absolument en cela dans leur rôle de prêtres, gardiens de la morale, — contre l'oisiveté, le luxe et l'intempérance qui, joints à l'ignorance des lois de l'agriculture, font que tant de nos compatriotes abandonnent nos campagnes pour s'en aller à l'étranger et diminuent par là d'autant notre force et notre prospérité nationale. Non seulement ils travaillent eux-mêmes à cette œuvre, mais ils prêtent, en outre, leur précieux concours à nos conférenciers chargés d'inculquer à nos cultivateurs la science agricole. Un conférencier annoncé par un missionnaire agricole et accompagné par lui voit se doubler l'auditoire qui vient l'entendre, attiré qu'il est par le prestige que donne la présence du zélé missionnaire, et porté à avoir plus de confiance dans les enseignements donnés, par suite de cette présence."

La réunion des missionnaires agricoles à Sainte-Anne a été très importante par le nombre des missionnaires présents, par la foule de cultivateurs qui y sont accourus, et par le mérite des conférences qui y ont été données. L'honorable M. Turgeon, le nouveau ministre de l'Agriculture, y assistait.

Thomas Chapais.

Saint-Denis, 18 juillet 1902.



A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES

De la librairie P. Lethielloux :

Dubois, cardinal et premier ministre, par le R. P. Bliard, de la Compagnie de Jésus. Deux volumes in-8 avec portrait. \$3.00.

* * *

La Société de Saint-Augustin (Desclée, de Brouwer et Cie) :

De Genuino Morali Systemate S. Alphonsi. Dissertatio irenico-critica, auctore D. Majolo de Caigny, O. S. B. Congregationis Brasiliensis. In-8 de 316 pages. Prix : \$1.25.

Et une nouvelle édition

De la Vie des Saints, par le R. P. Jean-Etienne Grosse, S. J. 1 vol. petit in-18. Prix : 50 cts.

* * *

Signalons encore :

Where is the Church of Christ? by M. Van der Hagen, S. J. With approbation of the Church. Translated from the Dutch by Rev. Alphonsus Canon Van de Rydt. In-12 of 200 pp. Price: 15 cts.

* * *

Et **Le Drapeau de Carillon**, drame historique en trois actes et deux tableaux, par L. O. David.

* * *

Louis Jolliet.—Monsieur Ernest Gagnon a édité en un volume grand format, sur papier de luxe, relié en carton-toile, son étude sur Louis Jolliet publiée dans la *Revue Canadienne*, et y a ajouté une centaine de pages, la plupart inédites, du plus vif intérêt. La *Vérité*, de Québec, s'exprime en ces termes au sujet de ce volume :

“ C'est une remarquable étude biographique et historiographique sur Louis Jolliet, découvreur du Mississipi et du pays des Illinois, premier seigneur de l'île d'Anticosti.

“ Ce travail est divisé en quinze chapitres, avec une préface par l'honorable Thomas Chapais, une table onomastique et douze appendices. De tous les travaux publiés sur Louis Jolliet, celui de M. Gagnon est de beaucoup le plus important. L'érudition et le ton facile et élevé de l'auteur en font une monographie vivement intéressante.”

Prix, \$1.00, relié. S'adresser à M. Ernest Gagnon, 164, Grande-Allée, Québec.”

A. L.